



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Unité Développement pédagogique

Réf. : 2017-05-D-29-fr-9

Orig. : EN

---

## Lignes directrices pour l'utilisation du système de notation des Écoles européennes

---

Approuvé par le Comité pédagogique mixte des 8 et 9 février 2018 à Bruxelles<sup>1</sup>

Modifié par le Conseil d'Inspection secondaire du 15 juin 2020<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Comme approuvé par le CPM de février 2018: Ajout du chapitre 7 « Utilisation de la nouvelle échelle de notation au Baccalauréat européen » et présenté au CPM d'octobre 2019

<sup>2</sup> Ajout d'exemples pour la S3 (Sciences intégrées) et la S5 (Langue) – Annexe I.5.

## Table des matières

<b>Lignes directrices pour l'utilisation du système de notation des Écoles européennes</b> .....	<b>1</b>
1. Introduction .....	4
2. Système de notation .....	5
3. Terminologie .....	7
4. Planification de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation.....	10
4.1 Programmes .....	10
4.2 Planification.....	11
5. Outils d'évaluation et tâches d'évaluation .....	14
5.1 Processus de préparation .....	14
5.2 Descripteurs de niveaux atteints .....	15
5.3 Conception des outils d'évaluation.....	15
5.4 Traduction des points d'un test en notes alphabétiques et/ou chiffrées	24
5.5 Notes chiffrées/alphabétiques finales, en fin d'année scolaire.....	25
6. Bulletins et carnets scolaires .....	28
7. Utilisation de la nouvelle échelle de notation au Baccalauréat européen .....	31
7.1. Nouvelle échelle de notation au cycle du Baccalauréat.....	31
7.1.1 Introduction et objectifs.....	<b>31</b>
7.1.2 Approche de l'évaluation au 3e cycle .....	<b>31</b>
7.1.3 Evaluation interne à l'école.....	<b>32</b>
7.1.4 Seuil .....	<b>32</b>
7.1.5 Epreuves valables.....	<b>32</b>
7.2. Epreuves écrites : élaboration des tests .....	33
7.2.1. Matrice – Modèle général .....	<b>33</b>
7.2.2. Elaboration des tests : matrice illustrative pour une matière linguistique .....	<b>35</b>
7.2.3. Elaboration des tests: matrice illustrative pour une matière scientifique.....	<b>36</b>
7.3. Epreuves orales.....	37
7.3.1. Fiches d'évaluation – Exemples à titre d'illustration .....	<b>38</b>
7.4. Soumission des propositions et documents requis .....	42
7.4.1. Rôle des inspecteurs par rapport à l'épreuve du Baccalauréat .....	<b>42</b>
7.4.2. Rôle des enseignants par rapport à l'épreuve du Baccalauréat .....	<b>42</b>
8. Questions fréquemment posées .....	43

<b>Annexes.....</b>	<b>45</b>
I Exemples généraux .....	45
II Exemples – Premier cycle + Examens harmonisés en S5 ou Tests Longs 59	
Premier cycle S1-S3 .....	59
- Mathématiques.....	59
- Physique .....	59
Examens harmonisés en S5 .....	59
- Biologie .....	59
- Économie .....	59
- Histoire .....	59
- Langue 1 .....	59
- Langue 3 .....	59
- Mathématiques.....	59
- ONL.....	59
- Education sportive.....	59
- Géographie .....	59

## 1. Introduction

En avril 2015, le Conseil supérieur (CS) a approuvé l'introduction d'une nouvelle échelle de notation qui devrait être utilisée dans les Écoles européennes (EE), en secondaire<sup>3</sup>.

Ce système de notation entrera en vigueur en trois étapes, comme suit :

Étape	Année scolaire	Année(s)
1 <sup>re</sup> étape	2018-2019	S1-S5
2 <sup>e</sup> étape	2019-2020	S6
3 <sup>e</sup> étape	2020-2021	S7

L'introduction de ce système de notation, accompagnée des descripteurs de niveaux atteints provenant des différents programmes, représente une évolution importante pour les EE. L'utilisation de ce système aura des répercussions sur l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation dans nos écoles.

Une formation initiale a été organisée dans toutes les écoles au printemps 2017.

Les présentes lignes directrices ont été élaborées afin d'offrir un soutien supplémentaire aux écoles et aux enseignants en vue de la mise en œuvre pratique du système de notation. Elles aideront les écoles et les enseignants à appliquer ce système en étant bien informés.

Les lignes directrices comprennent une vue d'ensemble du système de notation en lui-même ; un glossaire reprenant la terminologie ; des sections consacrées à la planification de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation ainsi qu'aux outils et tâches d'évaluation ; une explication de l'utilisation du système de notation dans les bulletins et carnets scolaires ; le Baccalauréat européen (BE) ; et des questions fréquemment posées. Les annexes de ce document contiennent des exemples généraux pour les S1-S3 et pour les S4-S5, à titre d'illustration, ainsi qu'un calendrier pour la mise en œuvre indiquant le cadre du soutien connexe.

Ce document se veut évolutif : il sera complété, modifié, révisé et étoffé au fil du temps. Le chapitre consacré à l'emploi du nouveau système de notation au Baccalauréat européen sera ajouté au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Une bonne partie des informations fournies par ces lignes directrices peuvent aller de soi pour les enseignants ; cependant, elles visent à garantir une compréhension commune et une approche commune à tous les enseignants et sections linguistiques afin de faciliter la bonne mise en œuvre du nouveau système de notation.

---

<sup>3</sup> 2015-01-D-23-fr-4

## 2. Système de notation

Définition	Note alphabétique (S1-S3)	Note chiffrée (S4-S6)	Note chiffrée 1 décimale S7 Note préliminaire	Note chiffrée 2 décimales S7 Note finale	Indicateur de performance
Performance excellente, bien que pas nécessairement tout à fait dépourvue d'erreurs, correspondant pleinement aux compétences requises par la matière	A	10 9.0-9.5	9.0-10	9.00-10	Excellent
Très bonne performance correspondant presque entièrement aux compétences requises par la matière	B	8.0-8.5	8.0-8.9	8.00-8.99	Très bien
Bonne performance correspondant globalement aux compétences requises par la matière	C	7.0-7.5	7.0-7.9	7.00-7.99	Bien
Performance satisfaisante correspondant aux compétences requises par la matière	D	6.0-6.5	6.0-6.9	6.00-6.99	Satisfaisant
Performance correspondant à un minimum des compétences requises par la matière	E	5.0-5.5	5.0-5.9	5.00-5.99	Suffisant
Performance insuffisante qui n'atteint presque aucune des compétences requises par la matière	F	3.0-4.5	3.0-4.9	3.00-4.99	Échec (Insuffisant)
Performance très insuffisante qui n'atteint pas les compétences requises par la matière	FX	0-2.5	0-2.9	0.00-2.99	Échec (Très insuffisant)

Ce nouveau système de notation comprend 7 niveaux au lieu de 10. Chaque niveau se caractérise par une description de la performance, une note alphabétique et une définition de la performance globale. Tous les programmes des EE contiennent dorénavant des descripteurs de niveaux atteints spécifiques à la matière étudiée. Il importe d'utiliser ces descripteurs de niveaux atteints lors de la planification de l'enseignement, de l'apprentissage, de l'évaluation et de la communication des résultats.

On considère qu'un élève réussit avec une note de 5 (Suffisant – E). La note de 5 ne peut être attribuée que lorsque les exigences du descripteur de niveau correspondant ont été satisfaites.

Le nouveau système de notation destiné au cycle secondaire des Écoles européennes, adopté par le Conseil supérieur lors de sa réunion de Prague en 2015, contient des notes chiffrées et des notes alphabétiques. Les deux sont donc utilisées pour l'évaluation :

Afin de conserver l'approche plus globale de l'évaluation adoptée au cycle primaire, en S1-S3 seules des notes alphabétiques (lettres) sont utilisées, aussi bien pour les tâches elles-mêmes que dans les bulletins.

Afin de préparer les élèves en vue du Baccalauréat, des notes chiffrées sont utilisées à partir de la 4<sup>e</sup> secondaire. Les nombres entiers et les demis sont utilisés à cet effet.

En secondaire 7, les notes décimales chiffrées seront utilisées. Dans l'année 7, la note moyenne globale préliminaire sera exprimée en points entiers et une décimale et la note globale finale sera exprimée en points entiers et deux décimales.

### **3. Terminologie**

#### **Communication des résultats :**

La communication d'informations relatives aux résultats de l'évaluation des performances des élèves.

#### **Compétence :**

La capacité à appliquer ou utiliser un ensemble de connaissances, compétences et attitudes liées les unes aux autres.

#### **Critères d'évaluation :**

Un ensemble d'indicateurs de qualité conçu pour faciliter les appréciations relatives à une tâche d'évaluation particulière.

#### **Descripteurs de niveaux atteints :**

Un ensemble d'affirmations générales qui décrivent les différents niveaux atteints par rapport à un ensemble donné de compétences ou d'objectifs d'apprentissage. Les descripteurs de niveaux atteints renvoient à l'échelle de notation utilisée aux Écoles européennes. Les descripteurs de niveaux atteints servent à planifier l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

#### **Échelle de notation :**

Un classement graduel des notes entre une base et un nombre optimal.

#### **Échelle d'évaluation descriptive :**

Une échelle d'évaluation descriptive définit ce qui est attendu des élèves (d'un point de vue scolaire) au cours d'une tâche précise et contribue à assurer la cohérence de l'évaluation (scolaire) des travaux d'un élève à l'autre, d'une tâche à l'autre et d'un cours à l'autre.

#### **Évaluation analytique :**

Dans le cadre de l'évaluation analytique, chaque critère est évalué de manière spécifique et distincte.

#### **Évaluation fondée sur des normes :**

L'évaluation fondée sur des normes compare les élèves les uns aux autres et établit un classement entre eux.

#### **Évaluation formative :**

L'évaluation est formative lorsque des procédures formelles ou informelles servent à recueillir des éléments qui démontrent l'apprentissage au cours du processus d'apprentissage et à adapter l'enseignement en vue de répondre aux besoins des élèves. Ce processus permet aux enseignants et aux élèves de recueillir des informations sur les progrès accomplis par les élèves et de suggérer des modifications de l'approche de l'instruction adoptée par l'enseignant et de l'approche de l'apprentissage adoptée par les élèves.

#### **Évaluation globale :**

Dans le cadre de l'évaluation globale, tous les critères sont évalués globalement et simultanément.

**Évaluation sommative :**

L'évaluation est sommative lorsqu'elle sert à évaluer l'apprentissage des élèves à la fin du processus pédagogique ou d'une période d'apprentissage. Ses buts sont de synthétiser les acquis des élèves et de déterminer si, et dans quelle mesure, les élèves ont pu démontrer la compréhension de cet apprentissage.

**Grille de notation :**

Un ensemble d'instructions (par ex. des échelles d'évaluation descriptives ou des réponses possibles) pour l'évaluation ou la correction des performances en réponse aux stimuli d'un test.

**Homogénéisation :**

Un processus collaboratif qui permet aux enseignants d'atteindre la cohérence dans leur appréciation des travaux des élèves. Dans le cadre d'une approche analytique, l'appréciation repose sur le recours à des critères d'évaluation ; dans le cadre d'une approche plus globale, l'appréciation repose sur des descripteurs de niveaux atteints pertinents. Le processus d'homogénéisation implique que les enseignants discutent des qualités démontrées dans des exemples de travaux des élèves afin d'arriver à un accord quant à la qualité de ces travaux.

**Huit compétences clés :**

Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie – La Recommandation 2006/962/EC du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 définit huit compétences clés<sup>4</sup> : la communication dans la langue maternelle ; la communication en langues étrangères ; les compétences en mathématiques et les compétences de base en sciences et technologies ; la compétence numérique ; apprendre à apprendre ; les compétences sociales et civiques ; l'esprit d'initiative et d'entreprise ; la sensibilité et l'expression culturelles.

**Matrice de test :**

Un cadre qui définit la façon dont un test sera conçu.

**Note :**

Selon l'échelle de notation des Écoles européennes, il s'agit d'un nombre qui fait référence à un point précis de l'échelle.

**Note alphabétique :**

Selon l'échelle de notation des Écoles européennes, il s'agit d'une lettre qui fait référence à un descripteur équivalent à une fourchette et à une fourchette de notes chiffrées.

**Objectifs d'apprentissage :**

Ce sont des mentions d'un programme/du programme scolaire qui décrivent les connaissances, la compréhension, les compétences et les valeurs dont les élèves doivent pouvoir faire preuve à l'issue d'une période d'apprentissage.

**Production :**

Une tâche qui oblige l'étudiant à créer une réponse, par exemple, en interprétant ou en analysant du matériel / des données ou en transférant ou en appliquant des connaissances.

---

<sup>4</sup> Ces compétences clés sont en cours de révision.



**Programme d'études :**

Un programme global pour un cycle d'études.

**Programme :**

Définit les principes didactiques, les objectifs d'apprentissage, le contenu et l'évaluation d'une matière donnée.

**Référence à des critères :**

L'évaluation fondée sur des critères évalue les résultats des élèves par rapport au niveau d'atteinte des objectifs de l'apprentissage définis dans un programme donné.

**Reproduction :**

Une tâche qui oblige l'étudiant à simplement donner une réponse rappelant/reproduisant des connaissances spécifiques déjà apprises.

**SMART :**

Un acronyme qui signifie spécifique, mesurable, réaliste, pertinent et assorti d'échéances (en anglais, « specific, measurable, attainable, realistic and time-bound »).

**Tâche/activité d'évaluation :**

Un stimulus présenté à un élève qui lui permet de démontrer le résultat de son apprentissage. Les tâches peuvent être conçues afin de présenter divers niveaux de difficulté et de complexité (par ex. la reproduction, l'application, le transfert...)

## 4. Planification de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation

### 4.1 Programmes

L'instrument le plus important pour la planification de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation au cycle secondaire des EE est le programme de matière. Chaque programme de matière décrit :

- Les objectifs généraux ;
- Les principes didactiques ;
- Les objectifs d'apprentissage ;
- Le contenu ;
- L'évaluation.

(Référence : document 2011-09-D-47 *Structure pour tous les programmes*)

#### Objectifs généraux des Écoles européennes

Les Écoles européennes :

- offrent une formation de base qui porte sur l'acquisition de compétences (savoirs, savoir-faire et attitudes) dans une série de domaines (voir la figure 1, page 9) ;
- encouragent le développement personnel des élèves dans un contexte social et culturel élargi, ce qui suppose, de la part des élèves, la conscience des comportements appropriés, la compréhension de leur cadre de vie et la construction de leur identité personnelle.

Nos élèves sont de futurs citoyens de l'Europe et du monde. En 2006, le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont approuvé le Cadre européen des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Les EE intègrent ces compétences dans leur programme de cours :

1. Communiquer en langue maternelle
2. Communiquer en langues étrangères
3. Développer des compétences en mathématiques, sciences et technologies.
4. Compétence numérique
5. Apprendre à apprendre
6. Développer des compétences sociales et civiques
7. Développer l'initiative personnelle et la capacité d'entreprendre
8. Développer la culture et l'expression

#### Principes didactiques

L'enseignement et l'apprentissage d'une discipline reposent sur les principes didactiques suivants :

- *L'enseignement et l'apprentissage intégrés* : Les liens et corrélations entre les différents domaines couverts par le programme des Écoles européennes font de l'apprentissage une expérience plus complète et davantage chargée de sens.
- *L'apprentissage actif* : L'élève devient progressivement de plus en plus responsable de son propre processus d'apprentissage.

Ces principes se traduisent par une série de méthodes et de stratégies d'enseignement et d'apprentissage, l'application de méthodes d'enseignement différenciées et le recours à un éventail très varié de supports d'apprentissage tels que les outils et ressources numériques.

## Objectifs d'apprentissage

Dans chaque programme pour le cycle secondaire, les principaux objectifs d'apprentissage et acquis attendus sont exposés pour la S3 (1<sup>er</sup> cycle), la S5 (2<sup>e</sup> cycle) et la S7 (3<sup>e</sup> cycle). Les objectifs d'apprentissage décrivent de manière SMART ce que les élèves sont censés savoir et être capables de faire ; les élèves savent reproduire..., produire..., appliquer..., démontrer..., etc. La progression d'un niveau à l'autre est décrite de façon succincte.

## Contenu

Le contenu nécessaire pour atteindre les objectifs de chaque matière est décrit en termes généraux et son ordre précisé, par année/cycle.

## Évaluation

L'évaluation repose sur les objectifs d'apprentissage de chaque matière/compétence pour chaque année/cycle. Pour chaque cycle, un programme contient des *descripteurs de niveaux atteints* : un ensemble d'affirmations générales qui décrivent les différents niveaux atteints par rapport à un ensemble donné de compétences ou d'objectifs d'apprentissage. Les descripteurs de niveaux atteints renvoient à l'échelle de notation utilisée aux Écoles européennes.

## 4.2 Planification

Un programme offre la base nécessaire à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation. Toutefois, une planification et une préparation minutieuses sont indispensables à sa bonne mise en œuvre ; les enseignants doivent :

- Programmer à l'avance ;
- Sélectionner du matériel/des ressources et des méthodes/approches ;
- Préparer leurs leçons et donner cours ;
- Préparer l'évaluation, en ce compris la notation, et la mettre en œuvre.

### Programme prévisionnel

Un programme prévisionnel aide l'enseignant à faire en sorte non seulement que tous les objectifs et contenus/compétences nécessaires seront couverts au cours d'une certaine année/d'un certain cycle, mais aussi qu'un ordre logique sera respecté pour ce faire. La planification doit aussi concerner l'évaluation. **Si le plan est communiqué aux élèves, ceux-ci savent à quoi ils peuvent s'attendre et quand cela arrivera.**

### Matériel et ressources pédagogiques

Pour couvrir toutes les compétences nécessaires et tout le contenu, les enseignants doivent choisir du matériel/des ressources pédagogiques adaptés.

### Préparation et déroulement des leçons

Les enseignants doivent décider des meilleures approches pour transmettre un savoir, développer certaines compétences, ou favoriser et renforcer certaines attitudes. Des principes didactiques tels que l'apprentissage coopératif et individuel et la différenciation doivent être pris en compte.

### Évaluation et notation

Les enseignants doivent décider de ce qu'ils vont faire, de quand et comment évaluer l'apprentissage, en tenant compte de la Politique d'évaluation des Écoles européennes

(document 2011-01-D-61-fr-4) et des accords conclus au niveau de l'école. Ils doivent choisir et fabriquer des instruments d'évaluation.

Pour vérifier si les objectifs ont été atteints, des *instruments* variés (observations, tests, examens, présentations, documents, auto-évaluations, évaluations par des pairs, etc.) peuvent être utilisés. Un instrument devrait comprendre des *critères d'évaluation*, c'est-à-dire un ensemble d'indicateurs de qualité visant à faciliter les appréciations relatives à la tâche d'évaluation. Les instruments et critères d'évaluation doivent respecter les principes de validité, de fiabilité et de transparence.

Les notes finales, alphabétiques et/ou chiffrées, doivent renvoyer à l'*échelle de notation* des Écoles européennes et aux *descripteurs de niveaux atteints* de chaque programme. La note doit décrire le niveau atteint par rapport à un ensemble donné de compétences ou d'objectifs d'apprentissage.

La préparation et le déroulement de l'évaluation et de la notation sont détaillés au chapitre 5.

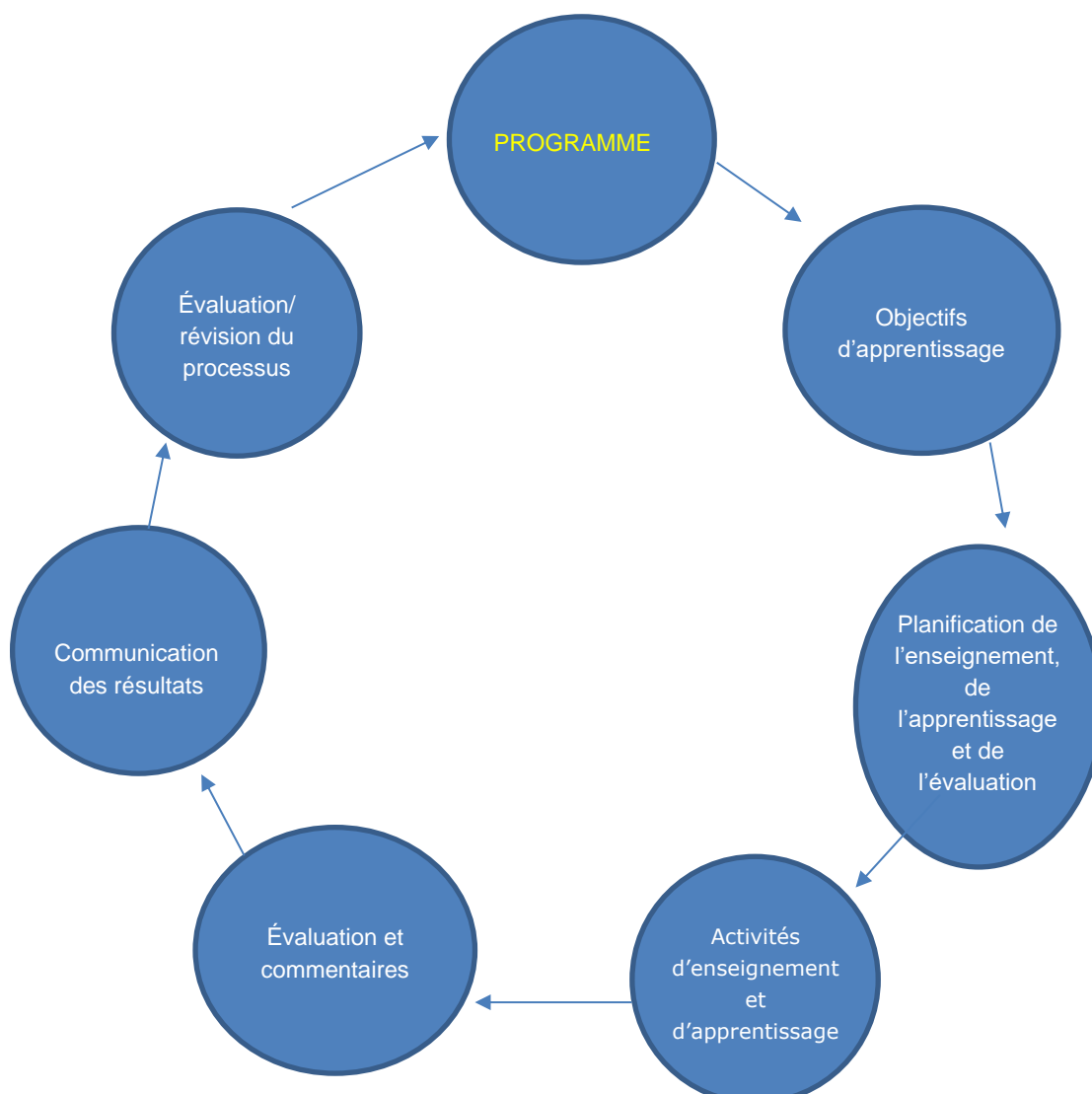
## Définition d'une compétence

Figure 1



## Cycle de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation (du point de vue de l'enseignant)

Figure 2



## 5. Outils d'évaluation et tâches d'évaluation

### 5.1 Processus de préparation

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'enseignement et d'apprentissage. Lors de la planification d'un programme pour une année d'études en particulier, l'évaluation doit donc être prise en compte.

Afin de garantir la cohérence et une progression de la 1<sup>re</sup> à la 7<sup>e</sup> secondaire, il importe que les enseignants d'un même département (matière) et de toutes les sections linguistiques coopèrent et se mettent d'accord sur une pratique d'évaluation cohérente pour leur matière.

Lors de la conception d'une tâche d'évaluation ou d'un test, il faut se poser des questions essentielles (la terminologie spécifique à l'évaluation utilisée dans ces questions essentielles, telle qu'on la rencontre dans ce chapitre, est définie au chapitre 3 et sera illustrée dans ce chapitre à partir du point 5.2).

#### Questions essentielles :

<b>Qu'est-ce que je souhaite évaluer ?</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Des compétences (c.-à-d. l'interprétation, l'analyse, la lecture, etc.)</li><li>- Un ou des objectifs d'apprentissage (programme)</li><li>- Un contenu (programme)</li><li>- Niveau d'exigence visé (c.-à-d. année d'études cible)</li></ul>
<b>Comment vais-je évaluer ?</b>
<b>(a) Mode d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Évaluation sommative/formative (notes A/B, note C finale)</li><li>- Évaluation globale/analytique</li><li>- Évaluation par l'enseignant/Auto-évaluation/Évaluation par les pairs</li></ul>
<b>(b) Type de tâche</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Évaluation orale, écrite ou pratique</li><li>- Observations, présentations, tests en classe</li><li>- Travaux, devoirs, questions</li><li>- Projets</li></ul>
<b>À quoi ressemblera mon test ? Ai-je un modèle de tâche/test ?</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Outils d'évaluation (c.-à-d. matrice de test)</li><li>- Pondération</li></ul>
<b>Comment vais-je évaluer la performance de l'élève ?</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Critères d'évaluation</li><li>- Grilles de notation/Échelles d'évaluation descriptives</li><li>- Définition de ce qui constitue le seuil "réussite / échec" dans ce test *</li><li>- Descripteurs de niveaux atteints</li></ul>
<b>Comment vais-je rendre compte des résultats/de la performance globale ?</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Notes chiffrées ou alphabétiques (descripteurs de niveaux atteints)</li><li>- Remarques/Commentaires</li><li>- Carnet scolaire</li></ul>

\* Ce seuil n'est pas arbitraire mais peut varier d'une évaluation à l'autre en fonction du degré de difficulté / attente / nature, etc. de l'évaluation.

## 5.2 Descripteurs de niveaux atteints

Des descripteurs de niveaux atteints ont été élaborés pour chaque matière<sup>5</sup>. Il s'agit d'un ensemble d'affirmations générales qui décrivent les différents niveaux atteints par rapport à un ensemble donné de compétences ou d'objectifs d'apprentissage. Les descripteurs de niveaux atteints renvoient à l'échelle de notation utilisée aux Écoles européennes.

Les descripteurs de niveaux atteints doivent servir à planifier l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation et à interpréter les notes finales/résultats. Il convient de noter que comme ils peuvent fournir une base, lors de leur utilisation à des fins de notation, il pourrait être nécessaire d'étendre quelques indicateurs de qualité/ajouter quelques indicateurs de qualité plus spécifiques aux descripteurs de niveaux atteints en question afin de faciliter une notation précise.

Les résultats de l'évaluation doivent être en rapport avec l'échelle de notation et les descripteurs de niveaux atteints. La section 5.3 est consacrée à la conception des outils d'évaluation. Quelques-uns des exemples illustreront le lien entre les résultats de l'évaluation et les descripteurs de niveaux atteints.

## 5.3 Conception des outils d'évaluation

Il existe de nombreux documents sérieux et actuels, théoriques et pratiques, qui portent sur l'évaluation et la conception des outils d'évaluation. Certains concepts qui sont importants dans le contexte du système de notation des EE sont abordés dans cette section. Cependant, nous encourageons les enseignants à approfondir leurs connaissances dans ce domaine par des lectures complémentaires.

### 5.3.1 Mode d'évaluation

Lorsque nous parlons de l'évaluation, nous pouvons établir une distinction entre les évaluations formatives et sommatives. L'évaluation formative joue un rôle capital dans la progression des élèves au cours du processus d'enseignement et d'apprentissage. L'évaluation formative met l'accent sur l'évaluation en vue de l'apprentissage. Toutefois, le feed-back joue un rôle important dans toutes les formes d'évaluation. Les examens de fin d'études tels que le Baccalauréat européen sont des évaluations sommatives par nature.

Une autre distinction importante que l'on peut faire concerne l'approche de l'évaluation, qui peut être soit analytique soit globale.

Ces deux distinctions sont expliquées dans cette section, et des liens sont établis entre les différents modes d'évaluation dans le tableau récapitulatif à la fin de la section.

### Évaluation formative ou sommative ?

L'évaluation est formative lorsque des procédures formelles ou informelles servent à recueillir des éléments qui démontrent l'apprentissage *au cours du processus d'apprentissage* et lorsque ses résultats sont utilisés pour adapter l'enseignement en vue de répondre aux besoins des élèves. Ce processus permet aux enseignants et aux élèves de recueillir des informations sur les progrès accomplis par les élèves et de suggérer des modifications de l'approche de l'instruction adoptée par l'enseignant et de l'approche de l'apprentissage adoptée par les élèves. On peut citer comme exemples d'évaluations formatives aux Écoles

---

<sup>5</sup> Les descripteurs de niveaux atteints ont été annexés aux programmes eux-mêmes. L'Unité Développement pédagogique va préparer un document rassemblant les descripteurs de niveaux atteints pour tous les programmes.

européennes les tests que les enseignants organisent dans le courant d'un semestre, les présentations, l'observation des élèves par les enseignants, l'évaluation par des pairs et l'auto-évaluation.

L'évaluation est sommative lorsqu'elle sert à évaluer l'apprentissage des élèves *à la fin du processus pédagogique ou d'une période d'apprentissage*. Ses buts sont de synthétiser les acquis des élèves et de déterminer si, et dans quelle mesure, les élèves ont pu démontrer la compréhension de cet apprentissage. On peut citer comme exemples d'évaluations sommatives aux écoles européennes les épreuves harmonisées à la fin de la 5<sup>e</sup> secondaire ou les épreuves du Baccalauréat. En outre, les examens de fin de semestre sont habituellement des évaluations sommatives.

Il convient de noter que la distinction entre les évaluations sommatives et formatives ne s'applique pas de manière rigide. Ainsi, lorsque l'on parle du *but* d'un test, il peut arriver qu'une évaluation sommative poursuive aussi un but formatif. Les résultats d'une évaluation sommative peuvent orienter la suite de l'apprentissage. L'utilisation des descripteurs de niveaux atteints sert cet objectif.

Dans le cas de l'évaluation sommative liée à des décisions de haute importance, comme la réussite de l'examen du Baccalauréat ou l'échec au Baccalauréat, les exigences des tests et les normes de fiabilité et de validité appliquées doivent être très élevées. Une procédure de conception et de correction minutieuse s'impose. Dans le cas de l'évaluation formative, les exigences peuvent être moins strictes.

### **Évaluation analytique ou globale ?**

Dans l'enseignement, la distinction entre « global » et « analytique » aide à comprendre les différentes approches de l'évaluation, aussi bien par rapport aux tâches d'évaluation que par rapport à l'évaluation elle-même et à l'appréciation. Par exemple, si l'on veut évaluer l'expression écrite, on peut proposer une série de tâches pour juger distinctement, notamment, l'orthographe et des éléments de grammaire. On peut aussi évaluer l'expression écrite en donnant aux élèves une tâche plus globale, par exemple en leur demandant de rédiger une lettre pour se plaindre de la qualité d'un certain produit qu'ils ont acheté. La première série de tâches peut être classée dans les tâches analytiques, la rédaction d'une lettre étant une tâche globale. Et même si cette dernière est une tâche globale par essence, elle peut être évaluée soit de manière analytique soit de manière globale. On peut évaluer distinctement des aspects tels que l'orthographe, la grammaire, le contenu ou le registre, ou seulement formuler une appréciation globale, plus ou moins caractérisée (c.-à-d. que la qualité de la lettre peut être excellente, suffisante ou insuffisante).

Le tableau récapitulatif ci-dessous<sup>6</sup> met en évidence certaines caractéristiques, certains avantages et inconvénients d'une approche analytique ou globale de l'évaluation, plus précisément par rapport à l'évaluation elle-même et à la formulation de l'appréciation. Il montre aussi la relation qui existe entre les approches analytiques/globales, l'évaluation formative/sommative et le feed-back.

---

<sup>6</sup> Basé sur un tableau tiré de : *Assessment and Grading in Classrooms* (p. 201), par Susan M. Brookhart et Anthony J. Nitko, 2008, Upper Saddle River, NJ: Pearson Education. Copyright Pearson Education, 2008.



Évaluation globale ou analytique : une ou plusieurs appréciations ?			
	Définition	Avantages	Inconvénients
<b>Analytique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chaque critère (dimension, caractéristique) est évalué séparément.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fournit un diagnostic à l'enseignant(e).</li> <li>▪ <b>Donne un retour d'information formatif</b> aux élèves.</li> <li>▪ Plus facile à mettre en rapport avec le cours que les grilles de notation (échelles d'évaluation descriptives) globales.</li> <li>▪ <b>Bien pour une évaluation formative</b> ; adaptable à l'évaluation sommative ; s'il vous faut une note globale, il vous est possible de regrouper les notes obtenues.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La notation demande plus de temps qu'avec les échelles d'évaluation descriptives/grilles de notation globales.</li> </ul>
<b>Globale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tous les critères (dimensions, caractéristiques) sont évalués simultanément.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La notation est plus rapide qu'avec des échelles d'évaluation descriptives analytiques.</li> <li>▪ <b>Bien pour une évaluation sommative.</b></li> <li>▪ L'utilisation des descripteurs de niveaux atteints peut aussi appuyer le retour d'information/l'évaluation en vue de l'apprentissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La note globale unique peut ne pas communiquer des informations aussi détaillées quant à ce qui peut être fait pour s'améliorer.</li> </ul>

### 5.3.2 Compétences à évaluer/exploiter et type de tâches

En fonction de la compétence que l'on veut évaluer, du/des objectif(s) poursuivi(s) et du genre de performance que l'on escompte ou que l'on souhaite éviter, le type de tâche (les « stimuli ») ou les formats des tâches (formats des stimuli) peuvent varier énormément. Lors de la conception d'un instrument d'évaluation, il faut se poser des questions telles que : « qu'est-ce que j'attends d'un(e) élève/candidat(e), quel type de résultat/produit est-ce que j'attends ou je souhaite voir, avec quel type de tâche (stimulus) ce résultat peut-il être obtenu ? »

	Type de performance	Exemples de tâches
<b>Processus</b>	Lecture	Texte/test comprenant des questions à choix multiples
	Expression écrite	Travail : rédaction
	Communication orale	Prononcer un discours devant la classe
	Recherche d'informations	Réaliser une interview dans une langue étrangère
	Analyse de données	Recherches, expérience en laboratoire... Faire un plan/planifier, rédiger un rapport de recherche
<b>Produits</b>	Travaux écrits/rapports/articles	Rédaction semestrielle sur les conventions théâtrales à l'époque de Shakespeare ; analyse écrite des effets du Plan Marshall
	Réponses aux questions	Réponses aux questions d'un test portant sur la Deuxième Guerre mondiale
	Objets construits	Modèle ou diagramme représentant une structure (atome, fleur, système planétaire)
	Tableaux et graphiques	Rapport de laboratoire sur les liaisons chimiques

### 5.3.3 Matrice de test

Une matrice de test sert de schéma ou de plan pour un test/examen, on peut la comparer au plan de construction d'une maison. Il s'agit d'un outil utile pour s'assurer que le test/l'examen que l'on va concevoir évalue vraiment ce que l'on souhaite évaluer. Une matrice de test montre de façon abstraite à quoi ressemblera le test/l'examen ; elle en donne les spécifications techniques. Elle récapitule les aspects du programme qui sont couverts et les compétences qui seront testées lors du test/de l'examen.

Une matrice de test précise :

- Le ou les objectifs d'apprentissage qui seront évalués ;
- Les compétences et les éléments spécifiques à la matière et/ou les sujets ou domaines de connaissance que couvrira le test/l'examen ;
- Le type de connaissances et/ou de compétences qui doivent être démontrées ;
- Le nombre de questions auquel il faudra répondre ou de tâches qu'il faudra accomplir ;
- La pondération de certaines questions/tâches.

Les objectifs d'apprentissage et les compétences sont définis dans le programme. Selon votre programme prévisionnel, vous choisirez des objectifs donnés pour un test donné, à un moment donné de l'année scolaire (première question essentielle : que vais-je évaluer ?).

Le type de connaissances et/ou de compétences fait référence à ce que les élèves doivent être capables de faire avec ce qu'ils ont appris. Doivent-ils simplement reproduire certaines connaissances ? Doivent-ils appliquer certaines connaissances dans un contexte connu ? Ou bien doivent-ils être capables d'appliquer ce qu'ils ont appris dans une situation nouvelle/inconnue, en d'autres termes de la transférer à d'autres domaines/contextes, etc. ?

Le nombre de questions ou de tâches d'un test peut dépendre de plusieurs facteurs, comme le temps disponible, la complexité et le type de questions/tâches. Nous avons déjà illustré dans les sections précédentes le *type* de questions/tâches.

Lors de la conception d'un test/examen, il importe de réfléchir à l'importance que vous accordez à certains types de connaissances et/ou compétences. À un moment donné lors du processus d'enseignement et d'apprentissage, vous pouvez juger plus important que les élèves sachent tout simplement reproduire ce qu'ils ont appris, tandis qu'à un autre moment vous pouvez juger que l'application des connaissances est plus importante. À un moment donné de l'apprentissage d'une langue, par exemple, vous pouvez considérer que les compétences linguistiques sont plus importantes que la pensée critique. Sur votre schéma, vous indiquez dans quelle mesure un résultat doit dépendre de l'utilisation de certaines compétences ou d'un certain savoir-faire. Pour y arriver, vous pouvez attribuer une pondération aux questions/tâches. Par exemple, la question A peut se voir attribuer 1 point seulement, tandis qu'une bonne performance à la question B peut rapporter 3 points.

Une fois que vous avez terminé votre schéma, votre « matrice de test », vous pouvez vraiment commencer à rédiger les questions/concevoir les tâches, en respectant votre plan.

Vous trouverez une illustration d'une matrice de test à la page suivante.

Il est vrai qu'un enseignant ne construira pas une telle matrice pour chaque test, mais la conception d'au moins une matrice de ce genre pour votre matière contribue réellement à la réflexion quant au programme et à une pratique efficace en matière d'évaluation. Partager une telle matrice avec les élèves améliorerait aussi leur compréhension du processus d'évaluation.

### Exemple de matrice de test : Langue 1, lecture, test écrit, S2

Tâche	Compétence(s)	Objectifs	Questions (Q)		Pondération en %	Pondération en points
<b>Lecture</b>	<b>Lire et comprendre un texte informatif (qui ne relève pas de la fiction)</b>	<b>L'élève est capable de...</b>	<b>Reproduction</b>	<b>Production</b>		
Texte accompagné de questions (semi-) fermées et ouvertes	Lecture	... prouver sa compréhension des conjonctions dans le texte	Q1		5 %	1
			Q2		5 %	1
				Q3	10 %	2
		... prouver sa compréhension des relations (par ex. mots liens) entre les phrases du texte	Q4		5 %	1
			Q5		5 %	1
				Q6	10 %	2
					40 %	8
	Interprétation	...saisir et/ou expliquer l'intention principale du texte source	Q7		20 %	4
		... saisir et/ou résumer l'intention de différents paragraphes du texte (avec ses mots à lui/elle)	Q8		10 %	2
			Q9	10 %	2	
				40 %	8	
Compétence spécifique à la matière	... déterminer le type de texte, comprendre et/ou utiliser la terminologie adéquate	Q10		20 %	4	
				20 %	4	
				100 %	20	

Dans ce test de 2<sup>e</sup> secondaire, le concepteur de cette matrice de test souhaite mettre l'accent sur la « reproduction », sur la reconnaissance de certaines caractéristiques ou intentions du texte. Bien que seulement 3 questions soient consacrées à la « compétence interprétation », contre 6 questions pour la « compétence lecture », ces deux compétences ont la même pondération dans ce test. Une seule question est consacrée à la « compétence matière », mais sa pondération est importante. À ce stade, la maîtrise de certains objectifs prime sur d'autres. Si un élève est capable de saisir l'intention principale du texte, il reçoit 4 points, tandis que la compréhension du lien entre deux phrases est considérée comme quelque chose que les élèves devraient maintenant maîtriser et ne leur apporte donc qu'un seul point à chaque fois.

Points	Notes alphabétiques
19-20	A Excellent
17-18	B Très bien
15-16	C Bien
13-14	D Satisfaisant
11-12	E Suffisant
8-10	F Échec (Insuffisant)
1-7	Fx Échec (Très insuffisant)

#### 5.3.4 Grilles de notation

Lors de l'évaluation, il est extrêmement important de corriger ou juger les travaux/tests/produits de l'évaluation des élèves de façon similaire. Les corrections et appréciations doivent être équitables, fiables et aussi objectives que possible. Quels que soient l'élève et le correcteur, des produits similaires doivent obtenir des notes similaires. Une grille de notation y contribue.

Une grille de notation donne des instructions pour l'appréciation ou la correction des performances en réponse aux stimuli d'un test. Il peut s'agir d'un simple tableau synoptique des bonnes réponses, par exemple dans le cas de questions « oui-non » ou de questions à choix multiples. Dans le cas de questions (semi-)ouvertes, une grille de notation mentionne des réponses possibles ou des éléments qui doivent se retrouver dans les réponses.

Surtout dans le cas de tâches d'évaluation plus globales, il n'est pas toujours possible de concevoir une simple grille de notation. Par exemple, si les élèves sont censés écrire une rédaction (sur un certain thème, pour un certain public), on ne peut préparer un ensemble d'instructions dénuées d'ambiguïté pour juger le produit. Toutefois, il est possible d'indiquer de façon plus générale ce que l'on attend, par exemple, sur le plan du contenu, de la structure, de la grammaire, etc. Pour l'évaluation et l'appréciation de tels produits, les « échelles d'évaluation descriptives » peuvent être une aide précieuse. Une échelle d'évaluation descriptive définit ce que l'on attend (d'un point de vue scolaire) des élèves lors d'une tâche particulière et aide à faire preuve de cohérence dans l'évaluation, d'un élève à l'autre, d'un travail à l'autre et d'un cours à l'autre. Quelques exemples d'échelles d'évaluation descriptives sont mentionnés à la fin de cette section.

**Exemple 1 : Échelle d'évaluation descriptive semi-analytique – Physique. Tâche : tester une hypothèse physique donnée** (par exemple : But : tester la relation entre la force et l'accélération ; hypothèse : plus la force appliquée est élevée, plus l'accélération du chariot sera rapide)

Éléments d'appréciation	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point
Plan de recherche	Le plan est complet.	Il manque quelques détails au plan.	Le plan est tout juste acceptable.	Il manque des éléments de grande importance au plan.	Le plan est incomplet et limité.
Utilisation du matériel	Gère tout le matériel de manière responsable.	Utilise le matériel de manière responsable la plupart du temps.	L'utilisation du matériel est à peine acceptable.	Maltraite une partie du matériel.	N'utilise pas correctement le matériel.
Collecte des données	Collecte minutieuse, conforme aux normes de la recherche.	La plupart des données sont disponibles et recueillies conformément aux normes de la recherche.	Une partie des données est disponible ; les normes de la recherche ne sont pas entièrement respectées.	Il manque de nombreuses données ; les normes de la recherche ne sont que partiellement respectées.	La collecte des données ne consiste qu'en quelques points ; les normes de la recherche ne sont pas respectées.
Analyse des données	Excellente analyse ; les normes relatives à la matière et aux statistiques sont respectées de manière professionnelle.	Bonne analyse ; les normes relatives à la matière et aux statistiques sont respectées pour l'essentiel.	Analyse satisfaisante ; les normes relatives à la matière et aux statistiques sont respectées, mais des améliorations restent possibles.	Analyse suffisante, mais il manque des parties importantes les normes relatives à la matière et aux statistiques sont respectées, mais des améliorations s'imposent encore.	Mauvaise analyse ; les normes relatives à la matière et aux statistiques sont à peine respectées, des améliorations s'imposent.

Éléments d'appréciation	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point
Communication des résultats	Communique de façon très logique et concise au sujet des hypothèses, de la recherche et des résultats. Maîtrise avec brio les techniques de la présentation.	Communique clairement et utilise à bon escient le vocabulaire scientifique. Maîtrise bien les techniques de la présentation.	Utilise les termes scientifiques de base. Les descriptions ont une structure satisfaisante et sont suffisamment claires, mais peuvent être améliorées. Maîtrise les techniques de la présentation de manière satisfaisante.	Utilise les termes scientifiques de base. Les descriptions ne sont pas claires et/ou structurées ; elles doivent être améliorées. Maîtrise suffisamment les techniques de la présentation, mais doit développer ses compétences en la matière.	Communication de mauvaise qualité. Les compétences en matière de présentation sont à améliorer.

Afin de traduire les points en notes alphabétiques, il faut prendre une décision fondamentale, à savoir décider du nombre de points qu'il faut pour obtenir « suffisant ». Un enseignant, un département de matière ou un comité d'examen doit donc décider du seuil de réussite.

Une fois cette décision prise, les autres notes sont réparties sur l'échelle.

Dans cet exemple, 12,5 représente en fait 50 % de 25. Cependant, le nombre de points permettant d'obtenir la note « suffisant » ne sera pas toujours égal à 50 % (voir les exemples généraux dans les annexes des lignes directrices).

Points	Notes alphabétiques
22,5 - 25	A (Excellent)
20 < 22,5	B (Très bien)
17,5 < 20	C (Bien)
15 < 17,5	D (Satisfaisant)
12,5 < 15,00	E (Suffisant)
7,5 < 12,5	F (Échec (Insuffisant))
0 < 7,5	Fx (Échec (Très insuffisant))

**Exemple 2, échelle d'évaluation descriptive globale pour la Physique. Tâche : rédiger un rapport de recherche**

<b>Échelle d'évaluation descriptive globale pour les questions à développement</b>		
<b>Réponse</b>	<b>Critères</b>	<b>Note alphabétique</b>
Excellent	Clarté de la pensée. Réponse complète. Témoinne de la compréhension de tous les processus. Hypothèse raisonnable ou questions réfléchies. Les conclusions peuvent être étayées par des données. Fait preuve de créativité. Recourt à la représentation graphique des données ou concepts.	A
Très bien	Clarté de la pensée. Témoinne de la compréhension des principaux processus. Pose de bonnes hypothèses ou questions. Fait des déductions et tire des conclusions acceptables. Peut utiliser des graphiques.	B
Bien	Termine le travail, mais ses explications peuvent être un peu ambiguës ou manquer de clarté. Peut manquer d'exhaustivité, contenir des éléments inappropriés, ou manquer de clarté dans la représentation, l'hypothèse posée, la compréhension des processus ou les conclusions tirées.	C
Satisfaisant	Commence bien, mais oublie des parties ou ne va pas jusqu'au bout. Peut utiliser des termes scientifiques à mauvais escient. Les représentations peuvent être incorrectes ou omises. Analyse, déductions et conclusions incorrectes ou incomplètes.	D
Suffisant	Commence mais ne va pas jusqu'au bout. Omet d'importantes parties. Utilise des termes scientifiques à mauvais escient. Les représentations peuvent être incorrectes ou omises. Analyse, déductions et conclusions incorrectes et incomplètes.	E
Insuffisant	Le travail et les explications ne sont pas clairs. Graves lacunes dans la maîtrise du concept. Utilisation incorrecte des termes scientifiques. Hypothèse inappropriée ou omise.	F
Très insuffisant	Le produit ne reflète pas le travail demandé. Ne sait pas quelles sont les informations nécessaires. Repose la question sans tenter de trouver une solution.	Fx

## 5.4 Traduction des points d'un test en notes alphabétiques et/ou chiffrées

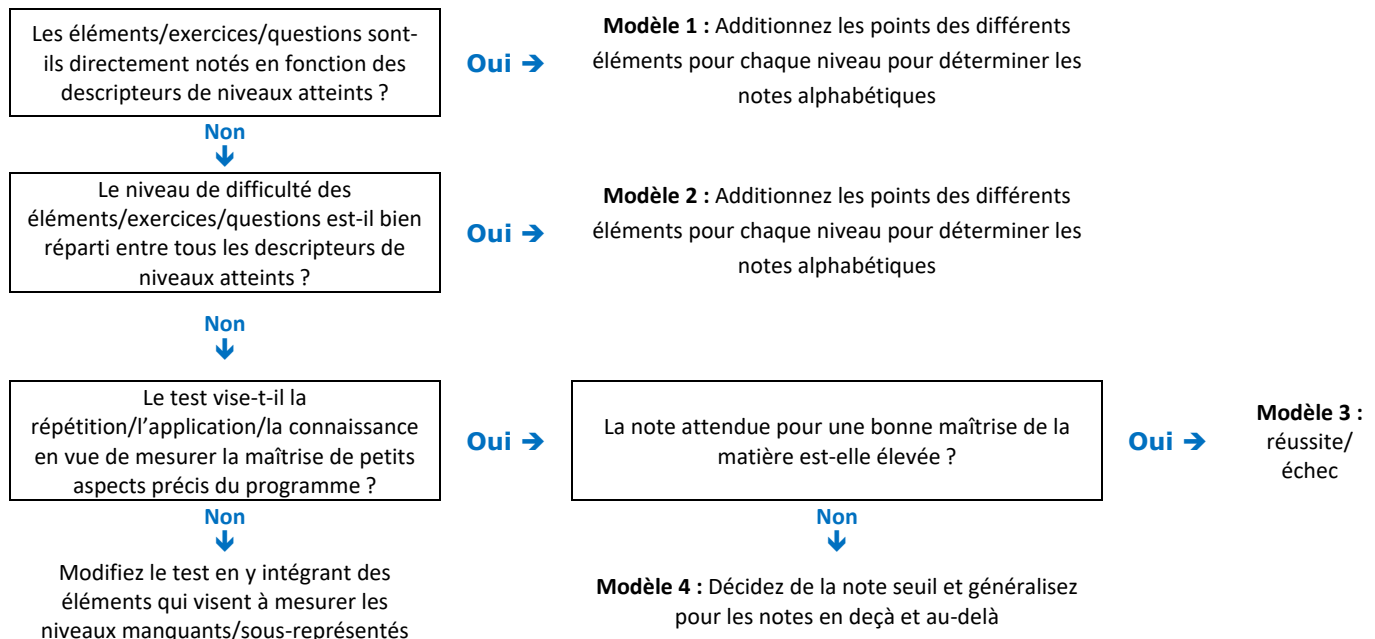
Pour faciliter l'interprétation transparente des points obtenus lors d'un test, il faut traduire ces points en notes alphabétiques et/ou chiffrées sur une échelle commune. La traduction des points obtenus dépend du but poursuivi par le test et des attentes que l'on a quant au niveau des résultats. Par exemple :

- **But** : vérifier si quelque chose qui devrait maintenant être connu est effectivement connu.  
Par exemple, un test analytique concernant certaines règles grammaticales.  
Dans ce cas, une très bonne réussite est attendue de tous les élèves, par exemple ils devraient répondre correctement à au moins 70 % ou 80 % des questions/éléments de question pour que l'on conclue à leur maîtrise de ces règles.



- But : vérifier le degré de compréhension (insuffisant, suffisant, bon, etc.) d'un sujet assez vaste et complexe, dans une matière.  
Par exemple, un test global ou analytique au sujet de « l'évolution » (en Biologie). Certains exercices, questions ou éléments de question sont d'un niveau facile (ils requièrent peu de connaissances et de compétences), et une bonne réussite est attendue pour cette partie du test ; d'autres, par contre, sont plus complexes (ils requièrent de grandes connaissances et compétences), et on s'attend à des résultats variables pour cette partie.

Un enseignant, un département (matière) ou un comité d'examen doit décider du seuil de réussite. L'arbre décisionnel ci-dessous peut faciliter ce processus.



## 5.5 Notes chiffrées/alphabétiques finales, en fin d'année scolaire

Dans les sections précédentes, nous avons parlé de l'évaluation basée sur un seul texte/une seule tâche. La pondération des questions/tâches au sein d'un test y a été présentée. Dans cette section, nous allons parler de la pondération des différents tests et de l'élaboration des plans d'évaluation annuels.

Au cours d'une année scolaire, un enseignant fait passer des tests et confie des tâches à ses élèves afin de suivre leur progression et de vérifier si certaines parties du programme sont bien acquises, et dans quelle mesure. À la fin de l'année scolaire, l'enseignant doit leur attribuer une note finale. D'après les règles actuelles, cette note finale doit se situer entre la note la plus basse et la note la plus élevée qu'un élève a obtenues au cours de l'année scolaire.

L'écart entre la note la plus basse et la plus élevée peut être considérable. Afin de rendre transparentes les décisions relatives aux notes finales, il est recommandé aux enseignants d'établir un plan d'évaluation clair. Un tel plan montre, pour une matière et une année scolaire données, les activités d'évaluation qui seront organisées, à quel moment elles le seront, ce sur quoi elles porteront, et leur pondération à chacun par rapport à la note finale. Un test analytique portant sur un sujet réduit (par exemple les équations simples, en mathématiques), qui fait suite à un nombre restreint de leçons consacrées à ce sujet, ne peut compter que pour 10 % de la

note finale. Un test plus global, organisé à l'issue de plusieurs mois d'enseignement, nécessite l'application de connaissances relatives à différents sujets et peut compter pour 30 % de la note finale. Si l'enseignant le juge important, l'évaluation des habitudes de travail peut aussi figurer dans ce plan. Le plan d'évaluation peut être intégré au programme prévisionnel classique de l'enseignant et communiqué aux élèves.

### **Exemple de plan d'évaluation :**

Un enseignant peut élaborer lui-même son propre plan d'évaluation. Cependant, une équipe d'enseignants responsables d'une matière donnée pour une certaine année peut concevoir un plan d'évaluation commun. Celui-ci présentera l'avantage de favoriser l'harmonisation de l'enseignement et de l'apprentissage entre les différentes sections linguistiques d'une école. En outre, cette approche harmonisée peut réduire la charge de travail individuelle dans certaines matières, comme les enseignants peuvent se partager la conception des tests. Il pourrait être très utile de partager le plan d'évaluation avec les élèves.

BIOLOGIE – 5e	1 <sup>er</sup> semestre								2 <sup>e</sup> semestre										
	A1								B1	A2							B2		
	Test court 1	DM n°1	DM n°2	Test court 2	TEST LONG 1	DM n°3	Rapport labo ADN	Travail suppl.		DM n°4	Test court 3	DM n°5	(TEST LONG 2)	DM n°6	DM n°7	TEST LONG 3	...		
Types d'épreuves : - Compositions (Décembre et Juin) - Tests longs - Tests courts - Devoirs à la maison, Exposés - Rapports d'expérience									COMPOSITION – Décembre 2017									COMPOSITION – Juin 2018 Examen harmonisé pour toutes sections	
<b>1. Acquisition des connaissances</b>																			
A. Restituer ses connaissances																			
B. Choisir et ordonner ses connaissances																			
<b>2. Démarche scientifique</b>																			
A. Saisir des données et les relier au problème posé																			
B. Traiter des données pour formuler une hypothèses, un problème																			
C. Concevoir un protocole expérimental pour éprouver une ou des hypothèses																			
D. Adopter une démarche explicative																			
E. Exploiter un modèle, une théorie																			
F. Elaborer une synthèse																			
<b>3. Maîtrise des techniques</b>																			
A. Choisir les outils adaptés																			
B. Réaliser techniquement une expérimentation																			
C. Utiliser l'outil informatique																			
<b>4. Communication scientifique</b>																			
A. Utiliser un vocabulaire scientifique adapté																			
B. Utiliser des modes de représentation																			
C. Présenter son travail avec soin																			
<b>Total de la note obtenue</b>																			
<b>Coefficient de la note</b>	2	1	1	2	3	1	1	(1)			1	2	1	(3)	1	1	3		
<b>Moyennes :</b>	<b>A1=</b>									<b>B1=</b>									
- Elève	A1=									B1=									
- Classe	A1=								B1=										
	A2=				/10				B2=				/10						
	A2=				B2=				A2=				B2=						

## 6. Bulletins et carnets scolaires

(Extrait du document 2017-01-D-13-fr-7 : Révision des articles 59 à 61 du Règlement général des Écoles européennes)

### Article 60

#### 1. Bulletins scolaires

##### 1.1.- Pour les classes 1-6

- a) Les écoles émettront des bulletins sur base d'un calendrier à deux semestres, à l'exception des années 1-3 où elles peuvent opter pour un calendrier à trois trimestres.
- b) Les écoles qui ont opté pour un calendrier à deux semestres doivent émettre 2 bulletins mi-semestriels (novembre et mars/avril) et deux bulletins semestriels (janvier et juillet):
  - **Novembre:** Le bulletin **mi-semestriel** contient des commentaires et **notes alphabétiques (pour les années 1-3), des notes chiffrées en points entiers et en demi-points (pour les années 4-6)** pour chaque matière. Il **peut** également contenir un commentaire global du titulaire de classe.
  - **Janvier:** Premier bulletin semestriel. Il contient **des notes alphabétiques (pour les années 1-3) ou des notes chiffrées (pour les années 4-6)** et des commentaires sur chaque matière. **Il peut également contenir un commentaire global du Conseil de classe ou du titulaire de classe. Ce bulletin peut être accompagné d'une lettre d'avertissement indiquant un éventuel risque de redoublement.**
  - **Mars/Avril:** Le **bulletin mi-semestriel** contient des **notes alphabétiques (pour les années 1-3) ou des notes chiffrées (pour les années 4-6)** pour chaque matière. Ce bulletin peut être accompagné d'une lettre d'avertissement indiquant un éventuel risque de redoublement.

Le fait de ne pas avoir réceptionné l'indication par l'école d'un risque de redoublement ne constitue ni une garantie en soi pour le passage dans la classe supérieure, ni un vice de forme dans le cadre de la procédure de délibération concernant la promotion dans la classe supérieure.

Lorsque les représentants légaux des élèves reçoivent un avis relatif à un risque de redoublement, ils sont tenus de fournir spontanément à l'école tous les éléments en leur possession susceptibles d'avoir une incidence sur les délibérations du Conseil de classe à venir.

- **Juillet:** Bulletin de fin d'année. **Ce bulletin comprend les notes alphabétiques (pour les années 1-3) ou les notes chiffrées du second semestre (pour les années 4-6) et la note finale pour chaque matière accompagnée d'un commentaire pour**

**chaque matière.** Le bulletin contient également la décision du Conseil de classe sur la promotion.

**c) Les Ecoles qui ont opté pour un calendrier trimestriel pour les années 1-3 doivent utiliser le système d'information suivant :**

- **Décembre : premier bulletin trimestriel** avec avis du Conseil de classe, le cas échéant. Ce bulletin contient des commentaires et des notes alphabétiques pour chaque matière.
- **Mars : deuxième bulletin trimestriel** avec avis du Conseil de classe, le cas échéant. **Ce bulletin peut aussi contenir un commentaire général du Conseil de classe ou du titulaire de classe et peut être accompagnée d'une lettre de risque de redoublement.**

Le fait de ne pas avoir réceptionné de l'école une **lettre d'avertissement** indiquant un risque de redoublement ne constitue ni une garantie en soi pour le passage dans la classe supérieure, ni un vice de forme dans le cadre de la procédure de délibération concernant la promotion dans la classe supérieure.

Lorsque les représentants légaux des élèves reçoivent une lettre d'avertissement indiquant un risque de redoublement, ils sont tenus de fournir spontanément à l'école tous les éléments en leur possession susceptibles d'avoir une incidence sur les délibérations du Conseil de classe à venir.

- **Juillet** : bulletin de fin d'année avec la décision du Conseil de classe sur la promotion. **Il contient les notes alphabétiques (S1-S3) du second trimestre et la note finale accompagnée d'un commentaire pour chaque sujet. Il contient également la décision du Conseil de classe sur la promotion.**

## **1.2.- Pour la classe 7**

Sans préjudice du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen, le système d'information est le suivant:

- **Fin février: premier bulletin semestriel. Il contient des notes chiffrées avec une précision jusqu'à la première décimale et peut contenir un commentaire général du Conseil de classe ou du titulaire de classe.**
- **Avant le début des épreuves écrites du Baccalauréat européen : Un bulletin comprenant la communication de la note globale préliminaire (chiffrée, points entiers et une décimale).**

## **2. Modalités**

a) Pour les classes 1 à 3

**le bulletin (auquel il est fait référence à l'Article 60)** donne des informations sur les résultats de l'élève dans chacune des disciplines inscrites aux programmes. Pour

chacune de celles-ci, l'enseignant chargé de l'enseignement donne une note **alphabétique** (cf. article 59). Ces notes **alphabétiques** sont complétées par des appréciations écrites des enseignants et, si nécessaire, par une appréciation générale sur l'ensemble des résultats, établie en Conseil de classe.

- b) Pour les classes 4 à 6
  - i. les **bulletins** de novembre et de mars/avril (**auxquels il est fait référence à l'Article 60**) portent sur toutes les disciplines. Chaque enseignant indique son appréciation sous forme d'informations commentées et éventuellement chiffrées.
  - ii. les bulletins semestriels comportent pour chaque discipline une note A et une note B (cf. article 59). Les notes sont complétées par des appréciations écrites des enseignants et, si nécessaire, par une appréciation générale sur l'ensemble des résultats (du semestre ou de l'année) établie par le conseil de classe.
- c) Pour la classe de 7ème, le bulletin de février indique les notes A et B obtenues au premier semestre, éventuellement complétées par des commentaires.

## 7. Utilisation de la nouvelle échelle de notation au Baccalauréat européen

### 7.1. Nouvelle échelle de notation au cycle du Baccalauréat

#### 7.1.1 Introduction et objectifs

La nouvelle échelle de notation sera utilisée au 3<sup>e</sup> cycle à partir de septembre 2019 et, pour la première fois, lors des épreuves du Baccalauréat de 2021, achevant ainsi la mise en œuvre de l'utilisation de la nouvelle échelle de notation au cycle secondaire.

Le présent chapitre a pour but d'aider les enseignants et les inspecteurs à utiliser cette échelle de notation au troisième cycle en général, et plus particulièrement lors des épreuves finales écrites et orales.

Ce chapitre :

- montrera en quoi l'approche générale à adopter au 3<sup>e</sup> cycle est compatible avec l'approche adoptée aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles ;
- prodiguera des conseils pour utiliser l'échelle de notation au 3<sup>e</sup> cycle en général ;
- illustrera le lien fondamental entre un programme, des objectifs d'apprentissage, l'échelle de notation et les descripteurs de niveaux atteints applicables ;
- mettra l'accent sur la construction de l'épreuve ;
- soulignera l'importance de l'harmonisation en matière d'évaluation ;
- soulignera le rôle clé de la matrice en tant que cadre pour la spécification et la construction des épreuves ;
- indiquera la relation entre une matrice, une épreuve d'examen et l'échelle de notation/l'échelle d'évaluation descriptive ;
- fournira un modèle général de matrice pour faciliter la construction de l'épreuve ;
- donnera deux exemples de matrices pour les épreuves écrites, l'un pour une matière linguistique et l'autre pour une matière scientifique, ainsi que deux exemples de fiches d'évaluation, contenant les critères d'évaluation, pour les épreuves orales ;
- décrira le processus d'élaboration d'une matrice, d'un questionnaire d'examen et d'une grille de notation, et fournira des directives à suivre pour ce faire ;
- précisera les documents requis pour soumettre une proposition d'épreuve (enseignants) et un projet de questionnaire d'examen (inspecteurs).

#### 7.1.2 Approche de l'évaluation au 3<sup>e</sup> cycle

L'approche de l'évaluation au 3<sup>e</sup> cycle s'appuiera sur la pratique des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles, où l'évaluation repose sur les compétences et où l'échelle utilisée comprend 7 niveaux, liés à 7 notes alphabétiques au 1<sup>er</sup> cycle et à une échelle de 10 points au 2<sup>e</sup> cycle, tous liés aux descripteurs de niveaux atteints. Comme indiqué dans l'échelle (voir chapitre 2), des points entiers et des demi-points seront utilisés de la S4 à la S6. Des notes numériques à une décimale seront utilisées pour la note préliminaire au Baccalauréat, et une note numérique à deux décimales sera utilisée pour l'épreuve finale du Baccalauréat.

### 7.1.3 Evaluation interne à l'école

Si ce n'est pour l'épreuve finale, l'évaluation au 3e cycle relève de la responsabilité interne de l'école. Comme indiqué dans le document 2015-05-D-12-fr-13, au point 6.3.4, l'épreuve du Pré-Baccalauréat relève principalement de la responsabilité de l'école. Toujours conformément au règlement, point 6.3.6, l'évaluation du Pré-Baccalauréat est harmonisée au sein de chaque école, et des critères d'évaluation clairs ainsi que des instructions de notation et des suggestions de réponses sont rédigés. Il est donc conseillé aux écoles de baser la construction et l'évaluation de leurs épreuves du Pré-Baccalauréat sur l'approche générale décrite ici et sur les exemples spécifiques d'épreuves du Baccalauréat que fourniront les inspecteurs responsables des différentes matières ; les matrices, les modèles d'épreuves et les grilles de notation seront ajoutés aux programmes de toutes les matières.

### 7.1.4 Seuil

Conformément aux bonnes pratiques, et comme expliqué au chapitre 5.4 des présentes directives, lorsqu'une épreuve est notée sur un nombre donné de points, il est toujours nécessaire de déterminer, et convenir de, un seuil pour l'obtention de la mention « suffisant » lorsque l'on traduit les points obtenus en une note chiffrée ou alphabétique. Ce seuil peut varier en fonction de l'objectif du test ou du niveau visé. Au cours du 3<sup>e</sup> cycle, à l'exception du Pré-Bac et du Bac, les enseignants doivent suivre ce processus.

Dans le cas du Baccalauréat européen et du Pré-Bac, afin de favoriser une gestion efficace et cohérente du processus complexe du Baccalauréat, le seuil sera **fixé à 50/100 points** pour **toutes** les épreuves. Il est donc de la plus haute importance d'accorder une attention particulière à la **pondération des compétences et des sous-compétences** et au **niveau de difficulté des questions**. Cela permettra de s'assurer que l'ensemble des épreuves et le niveau de performance requis pour obtenir un « suffisant » sont appropriés, **évitant ainsi une baisse du niveau**.

Veillez noter qu'afin d'assurer l'uniformité entre les examens et de contribuer à la gestion efficace du processus d'examen, il est fortement recommandé de noter toutes les épreuves sur 100.

### 7.1.5 Epreuves valables

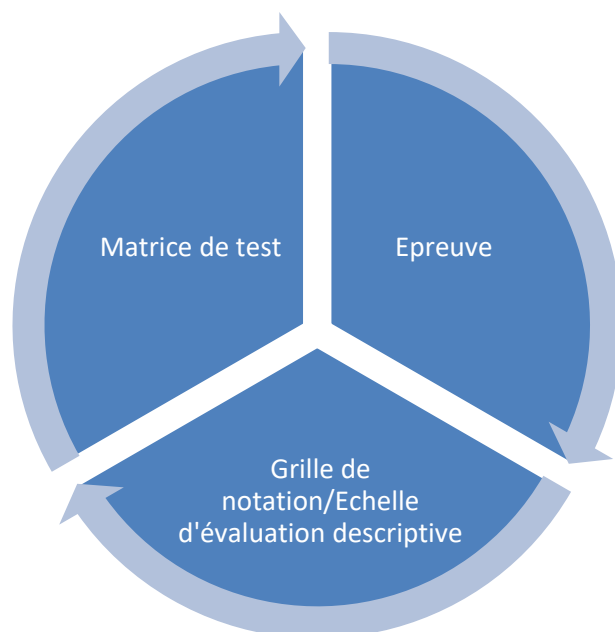
Une épreuve valable teste correctement les objectifs d'apprentissage du programme concerné. Ainsi, dans une épreuve valable, le programme, les objectifs d'apprentissage, l'évaluation elle-même et la notation devraient s'accorder.

Programme → Objectifs d'apprentissage → Evaluation → Notation

La conception efficace d'une épreuve doit comprendre la préparation d'une **matrice de test**. Un tel cadre ou une telle prescription permet de s'assurer qu'une épreuve d'examen teste de façon appropriée et équilibrée les **compétences** adéquates et les **objectifs d'apprentissage** souhaités, et qu'il existe un lien clair entre cette épreuve et les **critères d'évaluation**, **l'échelle de notation** et les **descripteurs de niveaux atteints**.

Lors de l'élaboration d'un sujet d'examen, il y a donc trois éléments essentiels à prendre en considération : la matrice, le sujet lui-même et la grille de notation ou l'échelle d'évaluation descriptive.





La section suivante donne un exemple de modèle général et des exemples, accompagnés de quelques annotations et commentaires, de matrice pour une matière linguistique et de matrice pour une matière scientifique.

## 7.2. Epreuves écrites : élaboration des tests

### 7.2.1. Matrice – Modèle général

Le tableau suivant et le commentaire qui s'y rapporte expliquent les différents éléments d'une matrice et leurs fonctions, et montrent comment ils devraient être utilisés par tous les enseignants et inspecteurs lors de l'élaboration des épreuves du Baccalauréat.

Tâche Partie/élément de l'épreuve	Compétences(s)	Pondération approximative des compétences (%)	Objectifs d'apprentissage (tels que mentionnés dans le programme)	Questions(s)	Evaluation/Notation	Pondération en points
...						
...						
<b>Total</b>		100 %				100 points

EXCELLENT	TRES BIEN	BIEN	SATISFAISANT	SUFFISANT	INSUFFISANT	TRES INSUFFISANT
100-90	89-80	79-70	69-60	59-50	49-21	20-0

**Rappel : Pour le Baccalauréat européen, un élève sera considéré comme ayant atteint un niveau suffisant s'il obtient 50 points sur 100.**

La **tâche** désigne une partie particulière d'une épreuve. Les tâches sont définies par la structure indiquée dans le programme. Par exemple, en LII, il y a trois parties d'importance égale : la compréhension à la lecture, l'expression écrite et la compréhension de la littérature. Autre exemple, en Biologie, il y a trois parties (dans le programme actuel) : la physiologie, la génétique et l'évolution.

La **compétence** désigne la compétence générale évaluée dans cette partie de l'épreuve. Dans une épreuve de langue, par exemple, on remarquera qu'une compétence donnée peut être divisée en un certain nombre d'éléments : Lecture – Lire afin de comprendre, d'analyser et d'apprécier le style. Au sein d'un sous-objectif donné, il peut y avoir une graduation dans le niveau de compétence à démontrer ; ainsi, on peut, à la base, lire pour trouver/extraire des informations, mais la lecture qui exige une synthèse et une compréhension globale du texte est de nature plus élevée.

Dans les programmes scientifiques actuels, les compétences évaluées sont les connaissances, l'application des connaissances, l'analyse et l'interprétation.

Lors de tout examen, il est important que l'ensemble des compétences principales incluses dans une structure d'épreuve donnée, telles que définies dans le programme, soient évaluées au cours de l'épreuve écrite.

La **pondération en pourcentage** montre l'importance/la valeur relative attribuée à la compétence et à la sous-compétence visées. Cette pondération en pourcentage est directement liée au nombre de points qui lui sont attribués dans l'évaluation.

Il importe de noter que si la pondération d'une compétence globale reste la même (par exemple 40 % pour la compréhension à la lecture en LII), la pondération accordée aux sous-compétences peut varier d'un examen à l'autre. Cette remarque s'applique également aux matières scientifiques.

Les **objectifs d'apprentissage** sont tirés directement du programme et garantissent que le test en cours d'élaboration constitue une évaluation valable de l'atteinte des objectifs d'apprentissage.

**Question** : dans cette colonne, on indique le numéro des questions d'une épreuve donnée liées à l'évaluation de cette compétence ou sous-compétence.

**Evaluation/Notation** : on indique ici la nature de l'instrument d'évaluation à utiliser ; dans le cas d'un questionnaire à choix multiples portant sur la compréhension, la grille de notation sera très précise puisqu'elle indiquera le nombre de points par question/sous-question. Lorsque la notation doit se faire à l'aide de critères généraux, une échelle d'évaluation descriptive générale/reproductible doit être fournie.

**Grille de notation** : Une grille de notation est un ensemble d'instructions (par exemple des échelles d'évaluation descriptives ou des réponses possibles) pour l'évaluation ou la correction des performances en réponse aux stimuli d'un test. La grille de notation doit être clairement liée à l'échelle de notation et aux descripteurs de niveaux atteints.

**Pondération en points** : elle indique le nombre de points attribués à une question donnée. Le nombre de points doit correspondre à la pondération en pourcentage de la compétence ou sous-compétence concernée.

## 7.2.2. Elaboration des tests : matrice illustrative pour une matière linguistique

Tâche/élément de l'épreuve	Compétence	Pondération, exprimée en %*	Objectif d'apprentissage	Question(s)	Evaluation/notation	Pondération, exprimée en points
Compréhension à la lecture (40)	<b>Compréhension à la lecture –</b> Extraction, identification, synthèse/compréhension globale	40 %	Comprendre le contenu explicite ou implicite d'un long discours ou d'un argument complexe plus ou moins structuré	1 ; 2 ; 4 a) & b)	Grille de notation spécifique à l'épreuve	16
	<b>Analyse</b> Sens des éléments, interprétation, justification	35 %	Lire, comprendre et analyser des textes littéraires et non littéraires relativement longs et complexes	3 ; 4 b) – bref énoncé ; 6 a) et 6 b)	Grille de notation spécifique à l'épreuve	14
	<b>Appréciation du style</b> Compétences relatives à la matière, compréhension du texte	25 %	Lire et apprécier les différences de style	5 ; 6 c) & 6 d)	Grille de notation spécifique à l'épreuve	10
Sous-partie						40
Expression écrite (30)	<b>Ecrire</b> Accomplissement des tâches Dvpt. d'idées	30 %	S'exprimer sur un large éventail de sujets complexes ; présenter une argumentation structurée et justifiée ; écrire des textes précis et structurés de formes et genres différents en adaptant son style au destinataire du texte	2	Echelle d'évaluation descriptive pour le contenu	9
	<b>Ecrire</b> Cohérence et cohésion	30 %			Echelle d'évaluation descriptive pour l'organisation	9
	<b>Compétence linguistique</b> Précision grammaticale et lexicale	30 %			Echelle d'évaluation descriptive pour l'exactitude	9
	<b>Compétence écrite et linguistique</b> Adéquation et qualité de style	10 %			Echelle d'évaluation descriptive pour le style	3
Sous-partie						30
Compréhension de la littérature (30)	<b>Savoir</b> Texte & Contexte	40 %	Expliquer de façon critique son point de vue sur un sujet littéraire. Démontrer sa connaissance et une compréhension plus approfondie de la littérature et de son contexte.	3 a)/3 b)	Echelle d'évaluation descriptive pour le contenu	12
	<b>Pensée critique</b> Argument & Argumentation Réponse personnelle fondée sur des preuves	30 %			Echelle d'évaluation descriptive pour la réponse personnelle	9
	<b>Compétence écrite et linguistique</b> Utilisation de la langue raisonnable	30 %			Echelle d'évaluation descriptive pour l'expression écrite	9
Sous-partie						30
<b>Total</b>						<b>100</b>

\* Il s'agit de la pondération en % pour cette épreuve-là. Comme nous l'avons mentionné, elle peut varier d'une épreuve à l'autre.

### 7.2.3. Elaboration des tests: matrice illustrative pour une matière scientifique

Élément de l'épreuve	Compétence	Pondération, exprimée en %	Objectif d'apprentissage	Questions	Evaluation/notation	Pondération, exprimée en points	
Physiologie	Connaissances et compréhension	+/- 40 %	Les programmes actuels des matières scientifiques ne comprennent pas d'objectifs d'apprentissage définis. Ceux-ci seront ajoutés dans les nouveaux programmes qui seront publiés en février 2020.	1 a) – 2 a) + b) – 3 a), b) + c)	Grille de notation spécifique à l'épreuve	12	
	Application	+/- 40 %		1 a), b) + c) – 2 c) – 3 d) + e)	Grille de notation spécifique à l'épreuve	12	
	Analyse et évaluation	+/- 20 %		1 b), d) – 2 d) – 3 f)	Grille de notation spécifique à l'épreuve	6	
						30	
L'évolution	Connaissances et compréhension	+/- 40 %				Grille de notation spécifique à l'épreuve	10
	Application	+/- 40 %				Grille de notation spécifique à l'épreuve	14
	Analyse et évaluation	+/- 20 %				Grille de notation spécifique à l'épreuve	6
						30	
Ecologie	Connaissances et compréhension	+/- 40 %				Grille de notation spécifique à l'épreuve	11
	Application	+/- 40 %				Grille de notation spécifique à l'épreuve	12
	Analyse et évaluation	+/- 20 %			Grille de notation spécifique à l'épreuve	7	
					30		
	Communication écrite	10 %		Globale	Echelle d'évaluation descriptive pour la communication	10	
<b>Total épreuve</b>						<b>100</b>	

\* Il s'agit de la pondération en % pour cette épreuve-là. Comme nous l'avons mentionné, elle peut varier d'une épreuve à l'autre.

Il convient également de noter que toute question peut nécessiter l'évaluation de plus d'une compétence.

Dans l'exemple ci-dessus, une approche analytique est adoptée pour l'évaluation des différentes compétences. Il est aussi possible d'adopter une approche globale de l'évaluation de ces compétences dans toute l'épreuve (voir l'exemple d'*Epreuve harmonisée de Biologie en S5*).

Les nouveaux programmes qui seront publiés en février 2020 comprendront une matrice spécifique à chaque matière scientifique.

### **7.3. Epreuves orales**

Les épreuves orales évaluent également les compétences définies. Afin d'assurer une évaluation juste et précise des compétences particulières, toutes les matières doivent s'accompagner d'une fiche d'évaluation. Bien qu'une fiche d'évaluation puisse être de nature plutôt analytique ou globale/synthétique, toute fiche d'évaluation doit comprendre certains éléments :

- La partie/l'élément de l'épreuve
- La ou les compétences évaluées
- Les critères définis à chacun des 7 niveaux de la nouvelle échelle de notation
- Une colonne pour la note à attribuer
- Le descripteur de niveau atteint pertinent

### 7.3.1. Fiches d'évaluation – Exemples à titre d'illustration

#### Exemple illustratif de fiche d'évaluation pour une matière scientifique

<b>Note</b>	<b>Evaluation d'après les descripteurs de niveaux atteints</b>						
<b>9,0-10</b> Excellent	Le candidat a une vue d'ensemble de la biologie. Il est capable de jongler facilement et sans aide avec différents types de données et techniques d'analyse, démontrant sa maîtrise du contenu du cours et de la terminologie au plus haut niveau du programme ou au-delà. Il est à l'aise dans l'analyse de problèmes inconnus, et capable de proposer des méthodes expérimentales ou de recherche pleines d'imagination. Il a organisé de façon claire et concise les réponses aux problèmes posés, et participe sans peine à la discussion qui s'ensuit.						
<b>8,0-8,9</b> Très bien	Le candidat a une vue d'ensemble de la biologie, et est capable de jongler avec différents types de données et techniques d'analyse avec un minimum d'aide, démontrant sa maîtrise du contenu du cours et de la terminologie pour l'ensemble du programme. Il est capable d'analyser des problèmes inconnus de manière compétente et de proposer des méthodes de recherche. Il répond de manière organisée aux problèmes posés, et est capable de participer de façon appropriée à la discussion qui s'ensuit.						
<b>7,0-7,9</b> Bien	Le candidat comprend et est capable d'utiliser avec compétence les types de données et techniques d'analyse préconisés par le programme, en s'appuyant sur une solide connaissance du contenu du cours et de la terminologie. Il est capable d'analyser des problèmes inconnus et de suggérer des méthodes de recherche avec un minimum d'aide de la part des examinateurs. Il répond de manière suffisamment organisée aux problèmes posés, et est capable de participer à la discussion qui s'ensuit avec l'aide des examinateurs.						
<b>6,0-6,9</b> Satisfaisant	Le candidat démontre sa compréhension des principaux domaines couverts par le programme, utilise la bonne terminologie et se souvient des éléments importants, et est capable d'exploiter des données et d'appliquer des techniques analytiques avec un peu d'aide des examinateurs. Il peut avoir besoin d'aide pour analyser des problèmes inconnus ou pour suggérer des méthodes de recherche. Il a préparé et structuré ses réponses aux problèmes posés dans le temps imparti, et est capable de participer à la discussion qui s'ensuit sous la direction des examinateurs.						
<b>5,0-5,9</b> Suffisant	Le candidat démontre sa compréhension des données et des techniques analytiques de chacune des grandes parties du programme, et est capable d'utiliser ces données ou d'appliquer ces techniques analytiques avec l'aide des examinateurs. Il utilise généralement un vocabulaire correct et est capable de se rappeler les données fondamentales liées à une question. Avec l'aide des examinateurs, il est capable d'analyser un problème connu et de suggérer au moins une méthode de recherche. Il a préparé des réponses à tous les problèmes posés et les a présentés de manière cohérente. Il est capable de participer à une discussion avec les examinateurs concernant au moins un autre point, sous leur direction.						
<b>3,0-4,9</b> Insuffisant/Echec	Le candidat présente des lacunes dans la connaissance d'une ou plusieurs parties du programme et n'est pas capable d'utiliser les données avec succès ou d'appliquer les techniques analytiques qui se rapportent aux grandes parties du programme, même pour résoudre des problèmes connus avec une aide importante des examinateurs. Il présente des lacunes terminologiques et/ou sur le plan des connaissances factuelles, qu'il ne corrige pas après avoir été aidé par les examinateurs. Le candidat n'a pas préparé de réponses à toutes les questions, et/ou n'est pas capable de répondre dans le temps imparti. Sa capacité de participation à la discussion qui s'ensuit est minimale, ou il en a à peine l'occasion.						
<b>0-2,9</b> <b>Echec/</b> Très insuffisant	Le candidat présente des lacunes importantes dans la plupart des parties du programme et n'est pas capable d'utiliser les données avec succès ou d'appliquer les techniques analytiques pour ces parties du programme, même avec une aide importante des examinateurs. D'importantes lacunes terminologiques et sur le plan des connaissances factuelles. Les réponses sont en grande partie manquantes, incorrectes, hors sujet, désorganisées et/ou dépassent le temps imparti. Il n'est pas possible d'entamer une discussion à la suite des questions posées.						
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"><b>Final mark:</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Note finale :</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Gesamtnote :</b></td> <td></td> </tr> </table>		<b>Final mark:</b>		<b>Note finale :</b>		<b>Gesamtnote :</b>	
<b>Final mark:</b>							
<b>Note finale :</b>							
<b>Gesamtnote :</b>							

Cet exemple adopte une approche globale. Le texte de la rubrique « Evaluation d'après les descripteurs de niveaux atteints » a un caractère composite ; il fait référence aux différents niveaux atteints tels qu'ils sont indiqués dans les descripteurs de niveaux atteints et comprend quelques critères d'évaluation plus précis.

Pour chacun des sept niveaux définis, l'enseignant ou l'examineur externe qui estime que la performance du candidat se situe dans la catégorie « Bien » doit choisir entre un 7,0 et un 7,5.

Exemple illustratif de fiche d'évaluation pour une matière linguistique

Partie de l'épreuve	Compétence	Critères	Points/Points attribués	Descripteur de niveau atteint
<b>1<sup>re</sup> partie : 35 points Compréhension à la lecture</b>  – Compréhension d'un texte ne relevant pas de la fiction (résumé ; thèmes principaux) – Elaboration du ou des messages principaux	Lecture	Le candidat démontre une <b>excellente</b> compréhension/une compréhension <b>approfondie</b> du texte ; l'explication de ses messages principaux est <b>excellente/extrêmement efficace</b>	32-35	L'élève fait preuve d'un <b>excellent</b> niveau de lecture, de compréhension et d'analyse d'un texte qui ne relève pas de la fiction
		Le candidat démontre une <b>très bonne</b> compréhension du texte ; l'explication de ses messages principaux est <b>très bonne/très efficace</b>	28-31	L'élève a un <b>très bon</b> niveau de lecture, de compréhension et d'analyse d'un texte qui ne relève pas de la fiction
		Le candidat démontre une <b>bonne</b> compréhension du texte ; l'explication de ses messages principaux est <b>bonne/efficace</b>	25-27	L'élève a un <b>bon</b> niveau de lecture, de compréhension et d'analyse d'un texte qui ne relève pas de la fiction
		Le candidat démontre une compréhension <b>satisfaisante/assez bonne</b> du texte ; l'explication de ses messages principaux est <b>satisfaisante/assez bonne</b>	21-24	L'élève a un niveau <b>satisfaisant</b> de lecture, de compréhension et d'analyse d'un texte qui ne relève pas de la fiction
		Le candidat démontre une compréhension <b>suffisante/acceptable</b> du texte ; l'explication de ses messages principaux est <b>suffisante/acceptable</b>	18-20	L'élève a un niveau <b>suffisant</b> de lecture, de compréhension et d'analyse d'un texte qui ne relève pas de la fiction
		Le candidat démontre une compréhension <b>limitée</b> du texte ; l'explication de ses messages principaux est <b>limitée</b>	11-17	L'élève a un niveau <b>limité</b> de lecture, de compréhension et d'analyse d'un texte qui ne relève pas de la fiction
		Le candidat ne démontre <b>aucune</b> compréhension du texte ; il n'est <b>pas capable</b> d'expliquer ses messages principaux	0-10	L'élève <b>n'a aucun niveau</b> de lecture, de compréhension et d'analyse d'un texte qui ne relève pas de la fiction
<b>2<sup>e</sup> partie : 35 points Interaction orale</b>  – Efficacité de la communication – Exactitude du vocabulaire – Aisance	Interaction orale	<b>Excellente</b> communication ; vocabulaire et grammaire <b>excellents</b> ; <b>tout à fait à l'aise</b>	32-35	L'élève <b>participe très activement</b> et <b>avec beaucoup d'aisance</b> à des conversations sur des sujets d'intérêt général et d'actualité et exprime ses opinions personnelles avec une aisance et une spontanéité raisonnables
		Communication <b>très bonne/très efficace</b> ; vocabulaire et grammaire généralement <b>très appropriés</b> ; <b>grande aisance</b>	28-31	L'élève <b>participe activement</b> et <b>avec aisance</b> à des conversations sur des sujets d'intérêt général et d'actualité et exprime ses opinions personnelles avec une aisance et une spontanéité raisonnables
		Communication <b>bonne/efficace</b> ; vocabulaire et grammaire <b>généralement appropriés</b> ; <b>assez bonne aisance</b>	25-27	L'élève <b>participe activement</b> et <b>avec une aisance raisonnable</b> à des conversations sur des sujets d'intérêt général et d'actualité et exprime ses opinions personnelles avec une aisance et une spontanéité raisonnables
		Communication <b>satisfaisante</b> ; vocabulaire et grammaire <b>assez appropriés</b> ; <b>aisance raisonnable</b>	21-24	L'élève <b>participe avec une aisance satisfaisante</b> à des conversations sur des sujets d'intérêt général et d'actualité et exprime ses opinions personnelles avec une aisance et une spontanéité raisonnables
		Communication <b>suffisante/adéquate</b> ; vocabulaire et exactitude grammaticale <b>suffisants/adéquats</b> ; aisance <b>suffisante</b>	18-20	L'élève <b>participe suffisamment</b> à des conversations sur des sujets d'intérêt général et d'actualité et est <b>suffisamment</b> capable d'exprimer ses opinions personnelles avec une aisance et une spontanéité raisonnables



		<b>Communication limitée/partielle ; le vocabulaire et la grammaire nuisent à une communication efficace ; aisance limitée</b> connexe	11-17		L'élève <b>participe un peu</b> , avec une <b>aisance limitée</b> , à des conversations sur des sujets d'intérêt général et d'actualité, et est capable d'exprimer ses opinions personnelles avec une aisance et une spontanéité limitées
		<b>Absence</b> de communication ou communication <b>très limitée ; même le vocabulaire et la grammaire les plus élémentaires font défaut ; aucune aisance</b>	0-10		L'élève <b>ne participe pas</b> aux conversations sur des sujets d'intérêt général et d'actualité et est incapable d'exprimer ses opinions personnelles avec une aisance et une spontanéité raisonnables
<b>3<sup>e</sup> partie : 30 points Compréhension de la littérature</b>	Expression orale/Lecture d'un texte littéraire	Le candidat démontre <b>une excellente connaissance/une connaissance approfondie</b> du texte ; réponse <i>excellente/extrêmement efficace</i> , <b>impeccablement étayée</b> par une justification	27-30		L'élève est <b>parfaitement capable</b> de présenter des descriptions claires et détaillées concernant des sujets variés, et de motiver et expliquer ses opinions et ses plans
		Le candidat démontre une <b>très bonne</b> connaissance du texte ; réponse personnelle <b>très efficace, très bien</b> étayée par une justification	24-26		L'élève est <b>tout à fait capable</b> de présenter des descriptions claires et détaillées concernant des sujets variés, et de motiver et expliquer ses opinions et ses plans
		Le candidat démontre une <b>bonne</b> connaissance du texte ; <b>bonne</b> réponse personnelle/réponse personnelle <b>efficace, bien</b> étayée par une justification	21-23		L'élève est <b>capable</b> de présenter des descriptions claires et détaillées concernant des sujets variés, et de motiver et expliquer ses opinions et ses plans
		Le candidat démontre une connaissance <b>satisfaisante</b> du texte ; réponse personnelle <b>satisfaisante, assez bien</b> étayée par une justification	18-20		L'élève est <b>capable</b> de présenter <b>de manière satisfaisante</b> des descriptions claires et détaillées concernant des sujets variés, et de motiver et expliquer ses opinions et ses plans
		Le candidat démontre une connaissance <b>suffisante</b> du texte ; réponse personnelle <b>passable</b> , étayée <b>dans une certaine mesure</b> par une justification	15-17		L'élève est <b>plutôt capable</b> de présenter des descriptions claires et détaillées concernant des sujets variés, et de motiver et expliquer ses opinions et ses plans
		Le candidat démontre une connaissance <b>limitée</b> du texte ; réponse personnelle <b>limitée</b> ; le candidat est <b>en grande partie incapable</b> de justifier sa réponse	9-14		L'élève <b>éprouve des difficultés</b> à présenter des descriptions claires et détaillées concernant des sujets variés, et à motiver et expliquer ses opinions et ses plans
		Le candidat ne démontre <b>aucune</b> connaissance du texte/démontre une connaissance <b>très limitée</b> du texte ; <b>aucun</b> sens de la réponse personnelle	0-8		L'élève est <b>incapable</b> de présenter des descriptions claires et détaillées concernant des sujets variés, et incapable de motiver et expliquer ses opinions et ses plans
Total des points /100					

Cet exemple adopte une approche analytique. Les trois parties de l'examen sont notées séparément.

## 7.4. Soumission des propositions et documents requis

### 7.4.1. Rôle des inspecteurs par rapport à l'épreuve du Baccalauréat

- Chaque inspecteur élaborera une matrice spécifique à sa matière, un modèle d'épreuve et une grille de notation, qui seront annexés au programme.
- Chaque inspecteur élaborera également des lignes directrices pour aider les enseignants à élaborer des propositions écrites et orales (celles-ci devraient être mises à jour chaque année).
- Chaque inspecteur ou groupe d'experts veillera à ce qu'une matrice soit élaborée pour chaque sujet d'examen et soumise à l'Unité BAC avec celui-ci.
- Compte tenu de l'importance et de la nécessité d'une **harmonisation** au sein du système des Ecoles européennes, il est d'une importance capitale que l'harmonisation se reflète dans une **matrice convenue** pour les différentes matières.

### 7.4.2. Rôle des enseignants par rapport à l'épreuve du Baccalauréat

- L'élaboration des propositions d'épreuves doit reposer sur le programme concerné.
- Tous les enseignants doivent suivre les lignes directrices fournies par l'inspecteur pour leur matière.
- Toute proposition doit être construite sur la base d'une matrice qui doit l'accompagner (une matrice spécifique par matière sera incluse dans le programme).
- Les propositions destinées à l'épreuve orale doivent être élaborées conformément aux lignes directrices pertinentes.
- Les critères d'évaluation des épreuves orales doivent être communiqués à tous les élèves.
- Toute évaluation doit se faire à l'aide de la fiche d'évaluation fournie.

## 8. Questions fréquemment posées

### **Le nouveau système de notation s'appliquera-t-il à l'ensemble du cycle secondaire ?**

Oui, mais son introduction sera progressive. Elle se fera en S1-S5 en septembre 2018, en S6 en septembre 2019, et en S7 en septembre 2020.

### **Le nouveau système de notation sera-t-il utilisé pour toutes les évaluations ?**

Oui, le nouveau système de notation s'appliquera à tous les types d'évaluations et sera utilisé pour la communication de tous les résultats.

### **Qu'y a-t-il de nouveau dans ce système de notation ?**

Ce nouveau système de notation comprend 7 niveaux au lieu de 10. Chaque niveau se caractérise par une description de la performance, une note alphabétique et une définition de la performance globale.

Tous les programmes des EE contiennent dorénavant des descripteurs de niveaux atteints spécifiques à la matière étudiée. Il importe d'utiliser ces descripteurs de niveaux atteints lors de la planification de l'enseignement, de l'apprentissage, de l'évaluation et de la communication des résultats.

On considère qu'un élève réussit avec une note de 5 (Suffisant – E).

### **Où peut-on trouver les descripteurs de niveaux atteints spécifiques à une matière ?**

Les descripteurs de niveaux atteints seront mentionnés dans les programmes en cours de révision. Les descripteurs de niveaux atteints pour les programmes existants se trouvent sur le site Internet des Écoles européennes.

### **Pourrait-on simplement utiliser un tableau de conversion et perpétuer les pratiques actuelles ?**

Non, une conversion directe entraînerait/pourrait entraîner une baisse de qualité. La façon dont le nouveau système de notation est employé doit assurer que l'on évitera une telle baisse de qualité. Alors qu'un 5 sera dorénavant suffisant, le niveau acceptable pour l'obtention d'une note suffisante ne doit pas changer par rapport au système précédent.

### **Comment éviter une baisse de qualité ?**

Les critères d'évaluation pour la réussite doivent être appliqués correctement et, en cas de nécessité, le degré de difficulté des éléments du test doit être adapté et soigneusement aligné sur les descripteurs de niveaux atteints.

### **Le Baccalauréat va-t-il être modifié ?**

Les épreuves elles-mêmes ne changeront pas. Afin de répondre aux exigences de la NMS, une matrice pour l'examen écrit est créée pour chaque matière. La matrice est liée à la NMS et aux descripteurs de niveaux pertinents. Les grilles de correction sont dérivées de la matrice.

Il est possible qu'au fil du temps, la structure d'une épreuve du Baccalauréat change afin d'évaluer de manière plus exhaustive l'ensemble des compétences demandées.

### **Le nouveau système de notation est-il un système axé sur des normes comme dans le cas du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) ?**

Non, le nouveau système de notation s'est inspiré de l'ECTS, mais il est axé sur des critères plutôt que sur des normes.

**Les critères d'admission dans la classe supérieure vont-ils changer ?**

Non, le nombre de matières dans lesquelles il faut réussir ne changera pas (voir le Règlement général des Écoles européennes).

**Pourquoi le nouveau système de notation comprend-il 7 niveaux et une échelle de 10 points ?**

Pour répondre aux différents besoins des élèves à différents stades de leur apprentissage.

**Le nouveau système de notation aura-t-il des répercussions sur les équivalences pour l'admission à l'université ?**

Oui. Toutes les délégations doivent transmettre le nouveau système de notation aux institutions nationales pertinentes en temps utile. Le tableau des équivalences devra être actualisé en fonction du nouveau système.

**Sera-t-il possible pour un élève d'obtenir un 10 ?**

Oui. Le 10 marque une excellente performance, mais pas une performance parfaite

# Annexes

## I Exemples généraux

### Projet d'exemple général pour la S5 – Langue

#### 1 Qu'est-ce que je souhaite évaluer ?

- Compétences
  - Lecture
  - Interprétation
  - Compétence spécifique à la matière
  - Expression écrite
  - Argumentation/Raisonnement
- Objectifs
  - L'élève montre qu'il comprend le contenu et les caractéristiques d'un texte écrit (non vu en classe) issu d'une source qui relève de la fiction.  
L'élève est capable d'analyser et d'interpréter le contenu et les caractéristiques (techniques) d'un texte.  
L'élève est capable d'utiliser et d'appliquer les concepts et la terminologie spécifiques à la matière.
  - L'élève est capable de rédiger un texte cohérent et structuré.  
L'élève est capable de produire un texte qui répond correctement à la demande.  
L'élève motive et/ou explique ses opinions et ses idées.  
L'élève respecte les règles de grammaire et les conventions orthographiques.  
L'élève emploie un vocabulaire approprié et varié.
- Contenu  
Les textes littéraires et non littéraires/travaux sont du niveau de la S5. Les conventions linguistiques, les concepts et la terminologie spécifiques à la matière, etc. reflètent ce qui a été étudié en classe.

#### 2 Comment vais-je évaluer ?

- Test sommatif → fin de la S5
- Test global (questions/tâches/évaluation ouvertes)
- Évaluation par l'enseignant
- Épreuve écrite
- Long test

### 3 À quoi ressemblera mon test ?<sup>7</sup>

#### Exemple de matrice de test : Langue 1, S5, lecture et écriture

Tâche	Compétence(s)	Objectifs	Questions (Q)		Pondération en %	Pondération en points
			Reproduction	Production		
		<b>L'élève est capable de...</b>				
Texte/extrait littéraire non vu en classe, accompagné d'un nombre restreint de questions ouvertes	Lecture	... montrer qu'il comprend le contenu et les caractéristiques d'un texte littéraire		Q1		15
	Interprétation	... analyser et interpréter le contenu d'un texte		Q2		18
	Compétence spécifique à la matière	... utiliser et appliquer les concepts et la terminologie adéquats		Q3		15
					50 %	48
Stimulus non littéraire accompagné d'un exercice d'expression écrite	Expression écrite/ Compétence linguistique	... rédiger un texte cohérent et structuré		Q4		12
		... produire un texte qui répond correctement à la demande				12
		... respecter les règles de grammaire et les conventions orthographiques				6
		... employer un vocabulaire approprié et varié				6
	Argumentation/ Raisonnement/ Pensée critique	... motiver et/ou expliquer ses opinions et ses idées par rapport à son expérience personnelle				12
					50 %	48
					100 %	96

<sup>7</sup>Voir aussi l'annexe I du document *Évaluation harmonisée en fin de 5<sup>e</sup> année* (réf. 2013-05-D-34-fr-13) : Évaluation harmonisée de l'épreuve écrite de Langue I

Exemples de questions pour ce test :

- Q1 Résumez le contenu de l'extrait.
- Q2 Décrivez en détail les personnes citées dans l'extrait.
- Q3 Analysez le langage utilisé dans l'extrait. Utilisez les concepts et la terminologie adéquats.
- Q2/Q3 Décrivez les personnes citées dans l'extrait et montrez comment le langage utilisé reflète leurs caractéristiques personnelles.
- Q4 Stimulus : Avis de la direction de l'école annonçant qu'à partir de la prochaine année scolaire, chaque élève recevra un agenda scolaire dont l'utilisation sera obligatoire.  
Tâche : Au nom de votre classe, vous écrivez un courrier formel à votre Directeur adjoint pour lui expliquer pourquoi vous êtes d'accord ou pas d'accord avec cette nouvelle règle.

#### 4 Comment vais-je évaluer la performance de l'élève ?

##### Exemple d'échelle d'évaluation descriptive destinée à évaluer la tâche de lecture

Éléments d'appréciation	15 p.	12 p.	9 p.	6 p.	3 p.	1 p.	0 p.
Lecture : résumé	<b>Excellent</b> Le contenu et la structure du résumé répondent vraiment à toutes les attentes que l'on pourrait avoir !	<b>Très bien</b> Le contenu et la structure du résumé sont de très bonne qualité !	<b>Bien</b> Le contenu et la structure du résumé sont de bonne qualité.	<b>Satisfaisant</b> Le contenu et la structure du résumé répondent aux exigences, mais pourraient être améliorés.	<b>Suffisant</b> Le contenu et la structure du résumé répondent aux exigences les plus élémentaires, mais pourraient être nettement améliorés.	<b>Insuffisant</b> Le contenu et la structure du résumé ne répondent pas aux exigences plus élémentaires et doivent être améliorés.	<b>Très insuffisant</b> La qualité du contenu et de la structure est très insuffisante !
Compétence matière : analyse du langage	<b>Excellent</b> Analyse excellente et complète. Utilisation professionnelle des concepts et de la terminologie.	<b>Très bien</b> Très bonne analyse générale. Très bonne utilisation des concepts et de la terminologie.	<b>Bien</b> Bonne analyse et bonne utilisation des concepts et de la terminologie.	<b>Satisfaisant</b> L'analyse et l'utilisation des concepts et de la terminologie sont satisfaisantes, mais elles pourraient être améliorées.	<b>Suffisant</b> L'analyse et l'utilisation des concepts et de la terminologie répondent aux exigences les plus élémentaires, mais pourraient être nettement améliorées.	<b>Insuffisant</b> L'analyse et l'utilisation des concepts et de la terminologie ne répondent pas aux exigences plus élémentaires et doivent être améliorées.	<b>Très insuffisant</b> L'analyse et l'utilisation des concepts et de la terminologie sont très insuffisantes !
Éléments d'appréciation	18 p.	15 p.	12 p.	9 p.	6 p.	3 p.	0 p.
Interprétation : analyse et interprétation des personnes	<b>Excellent</b> Excellentes analyse et interprétation, professionnelles.	<b>Très bien</b> Très bonne analyse générale et très bonne interprétation.	<b>Bien</b> Bonnes analyse et interprétation.	<b>Satisfaisant</b> L'analyse et l'interprétation sont satisfaisantes, mais elles pourraient être améliorées.	<b>Suffisant</b> L'analyse et l'interprétation répondent aux exigences les plus élémentaires, mais pourraient être nettement améliorées.	<b>Insuffisant</b> L'analyse et l'interprétation ne répondent pas aux exigences les plus élémentaires et doivent être améliorées.	<b>Très insuffisant</b> L'analyse et l'interprétation sont très insuffisantes !



Exemple d'échelle d'évaluation descriptive destinée à évaluer le test d'expression écrite

Éléments d'appréciation	12 p.	10 p.	8 p.	6 p.	4 p.	2 p.	0 p.
Structure	Excellent Les conventions d'une lettre formelle sont appliquées et la structure du texte est tout à fait conforme aux normes ! Le texte comprend des paragraphes distincts et est extrêmement bien présenté.	Très bien Les conventions d'une lettre formelle sont appliquées et le texte est très bien structuré. Le texte comprend des paragraphes distincts et est très bien présenté.	Bien Dans l'ensemble, les conventions d'une lettre formelle sont respectées. Le texte est bien structuré. Le texte comprend des paragraphes distincts et est très bien présenté.	Satisfaisant Le respect des conventions entourant la rédaction de lettres et la structure du texte répondent aux exigences, mais pourraient être améliorés.	Suffisant Le respect des conventions entourant la rédaction de lettres et la structure du texte répondent aux exigences les plus élémentaires, mais pourraient être nettement améliorés.	Insuffisant Le respect des conventions entourant la rédaction de lettres et la structure du texte ne répondent pas aux exigences les plus élémentaires et doivent être améliorés.	Très insuffisant Le respect des conventions entourant la rédaction de lettres et la structure du texte sont très insuffisants !
Lien avec le travail demandé	Les exigences du stimulus sont respectées à tous les égards.	Les exigences du stimulus sont très bien respectées.	Les exigences du stimulus sont bien respectées.	Les exigences du stimulus sont respectées de manière satisfaisante.	Les exigences du stimulus sont suffisamment respectées.	Les exigences du stimulus ne sont pas suffisamment respectées.	Les exigences du stimulus ne sont pas respectées. Le lien avec le stimulus est erroné.
Argumentation/raisonnement	L'élève avance des arguments très convaincants et variés pour défendre son opinion.	L'élève avance des arguments convaincants et assez variés pour défendre son opinion.	Quelques arguments corrects sont avancés.	Très peu d'arguments appropriés sont avancés.	Pratiquement aucun argument (approprié) n'est avancé.		

Éléments d'appréciation	6 points	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
Utilisation d'un langage correct	Utilisation d'un langage d'excellente qualité. Phrases très bien formulées, excellent respect de la grammaire et de l'orthographe.	Utilisation d'un langage de très bonne qualité. Les phrases sont bien formulées, la grammaire et l'orthographe sont bien respectées.	Utilisation d'un langage de bonne qualité. Phrases convenables, bon respect de la grammaire et de l'orthographe, de petites fautes uniquement.	Utilisation d'un langage de qualité satisfaisante. Les phrases, la grammaire et l'orthographe satisfont généralement aux normes courantes ; quelques fautes évidentes, bien que peu nombreuses. Des progrès restent à faire.	Utilisation d'un langage de qualité suffisante. Les phrases, la grammaire et l'orthographe satisfont tout juste aux normes courantes ; le texte contient des fautes évidentes. Les compétences linguistiques doivent être améliorées.	La qualité du langage utilisé est insuffisante et les fautes de grammaire et d'orthographe brouillent le message.	La qualité du langage utilisé est très insuffisante et les fautes de grammaire et d'orthographe brouillent sérieusement le message.
Style, registre	Utilisation d'un vocabulaire bien choisi et varié (lettre formelle).	Utilisation d'un vocabulaire approprié et varié.	Utilisation d'un vocabulaire simple mais correct.	Utilisation d'un vocabulaire restreint.	Utilisation d'un vocabulaire restreint et parfois incorrect.		

## 5 Comment vais-je rendre compte des résultats/de la performance globale ?

### Exemple de traduction des points d'un test en notes alphabétiques et chiffrées

Points	Notes alphabétiques	Points	Notes chiffrées
94-96	A Excellent	94-96	10
91-93		91-93	9.5
88-90		88-90	9.0
84-87	B Très bien	84-87	8.5
79-83		79-83	8.0
71-78	C Bien	71-78	7.5
62-70		62-70	7.0
54-61	D Satisfaisant	54-61	6.5
45-53		45-53	6.0
37-44	E Suffisant	37-44	5.5
28-36		28-36	5.0
13-27	F Échec (Insuffisant)	13-27	3.0-4.5
0-12	Fx Échec (Très insuffisant)	0-12	0.0-2.5

- Comme toujours, ce tableau doit être compris en relation avec la matrice et les rubriques du test en question.
- La pondération des sous-compétences donne une allocation de points par sous-compétence. Le test d'un candidat particulier est évalué à l'aide d'une rubrique.
- Au sein de cette rubrique, les points de test pertinents sont répartis sur les sept niveaux de l'échelle et liés aux descripteurs des résultats.
- Chacune des rubriques indique donc le nombre minimum de points requis pour être suffisant. Le seuil pour réussir/atteindre le niveau suffisant dans l'ensemble du test est dérivé de la somme des points requis pour atteindre le niveau suffisant dans chaque élément des rubriques; ainsi, suffisant à 28 est la somme de 2 x 3 points + 1 x 6 points + 3 x 4 points + 2 x 2 points = 28 points.
- Une fois le seuil identifié, les points restants dans la fourchette positive doivent être répartis entre les 5 niveaux de l'échelle. Lorsqu'une distribution linéaire ne s'applique pas, une décision d'évaluation pédagogique est prise quant à la meilleure façon de répartir les points. Dans ce cas, et dans ce test particulier, la distribution rend plus difficile pour un élève d'atteindre A ou B.



## Projet d'exemple général pour la S3 – Sciences intégrées

**Remarque : Comme il n'y a pas en ce moment de programme de Sciences adéquat, il s'agit d'un exemple inventé.**

### 1 Qu'est-ce que je souhaite évaluer ?

- Compétences
  - Connaissances
  - Compréhension
  - Application
  - Analyse
  - Communication écrite
  - (Compétences telles que mentionnées dans les descripteurs de niveaux atteints pour les sciences intégrées)
  
- Objectifs d'apprentissage
  - Les élèves seront capables de comprendre, d'expliquer et d'étudier les structures des cellules animales et végétales et d'établir un lien entre elles et leur fonction. Ici, l'accent est mis sur la compréhension et l'explication.
  
- Contenu
  - Structure de la cellule
  - Fonction cellulaire
  - Microscopie
  - Calcul du grossissement

### 2 Comment vais-je évaluer ?

- Test sommatif
- Test analytique
- Évaluation par l'enseignant
- Questions écrites – Long test

### 3 À quoi ressemblera mon test ?

**Exemple de matrice de test : Sciences intégrées, test écrit, S3**

Tâche	Compétences	Objectifs	Questions		Pondération (en %)	Pondération (en points)
			Reproduction	Production		
Série de questions écrites	Connaissances (30 %)	L'élève... ... est capable de définir une cellule	Q1		2 %	1
		... est capable de donner la taille d'une cellule humaine/végétale	Q3a)	Q3b)	2 % + 4 %	1 + 2
		... est capable de nommer les différentes parties d'une cellule	Q4a)		8 %	4
		... est capable de nommer les	Q2a)		2 %	1
			Q2b)		12 %	6

		différentes parties d'un microscope et d'en indiquer la fonction				
Compréhension (10 %)	... est capable de démontrer les relations entre la structure de la cellule et sa fonction	Q4b)			10 %	5
Application (20 %)	... est capable de reconnaître, nommer et dessiner les constituants d'une cellule qu'il n'a pas vue ... est capable de calculer la taille réelle d'une cellule donnée à l'aide d'une échelle donnée		Q5a) + Q5b)		6 % + 6 %	3 + 3
			Q3c) + Q5c)		6 % + 2 %	3 + 1
Analyse (20 %)	... est capable d'expliquer la réaction qui se produit dans une cellule en se basant sur les données fournies		Q6a) Q6b) Q6c)		12 % 4 % 4 %	6 2 2
Communication écrite (20 %)	... est capable d'utiliser le vocabulaire scientifique nécessaire ... écrit de façon claire et logique  ... dessine correctement et nomme les éléments dessinés	Points attribués de manière globale.	Points attribués de manière globale.  Q5a) + Q6a)		10 %  4 % + 6 %	5  2 + 3
					100 %	50

Exemples de questions pour ce test :

1. Définissez la cellule. (1)
2. a) Quel appareil utilisez-vous pour observer les cellules ? (1)  
b) Citez les fonctions des différentes parties de cet appareil indiquées. (6)
3. a) Donnez la taille d'une cellule humaine. (1)  
b) Comparez la taille d'une cellule humaine à celle de la cellule végétale de l'image fournie. (2)  
c) Quel est le grossissement utilisé pour obtenir l'image de la cellule végétale représentée ? (3)
4. a) Indiquez les noms corrects des parties de la cellule sur le schéma. (4)  
b) Donnez la fonction de trois des parties nommées et expliquez comment, dans chaque cas, la structure de la partie nommée rend possible son fonctionnement. (5)
5. a) En vous aidant de la photo fournie, faites un croquis de la cellule végétale. (3)  
b) Nommez les parties constitutives de cette cellule en vous aidant de votre connaissance de la cellule humaine. (3)  
c) Calculez la taille réelle de cette cellule à l'aide de l'échelle donnée. (1)
6. a) Représentez sous forme graphique les données fournies. (6)  
b) Décrivez l'évolution du taux de CO<sub>2</sub>. (2)  
c) Pourquoi sa concentration augmente-t-elle ? (2)

#### **4 Comment vais-je évaluer la performance de l'élève ?**

Grille de notation – Échelles d'évaluation descriptives

#### **5 Comment vais-je rendre compte des résultats/de la performance globale ?**

	<b>A</b> (9,0-10 – Excellent)	<b>B</b> (8,0-8,9 – Très bon)	<b>C</b> (7,0-7,9 – Bon)	<b>D</b> (6,0-6,9 – Satisfaisant)	<b>E</b> (5,0-5,9 – Suffisant)	<b>F</b> (3,0-4,9 – Insuffisant/Échec)	<b>FX</b> (0-2,9 – Très Insuffisant /Échec)
<b>Connaissances</b>	Démontre une connaissance exhaustive des faits.  15	Démontre une connaissance complète des faits.  14	Démontre une connaissance générale des faits.  13	Possède un niveau de connaissance des faits et définitions assez satisfaisant.  12	Est capable de se rappeler des noms, des faits et des définitions.  11	Démontre une faible aptitude à se souvenir des faits.  10	Très faible aptitude à se souvenir des faits.  5
<b>Compréhension</b>	Démontre une maîtrise approfondie et une utilisation correcte des concepts et principes scientifiques.  5	Possède une bonne maîtrise et utilisation des concepts et principes scientifiques.  4.5	Possède une bonne compréhension des concepts et principes scientifiques.  4	Comprend les concepts et principes scientifiques simples.  3.5	Comprend, de manière limitée, des concepts et principes scientifiques simples.  3	Comprend de manière limitée quelques concepts et principes scientifiques.  2	Montre une très faible compréhension des principes et concepts.  1
<b>Application</b>	Relie les différentes parties du programme, met en application les concepts afin de résoudre une grande variété de problèmes non préparés et propose des hypothèses appropriées.  10	Relie certaines parties du programme et met en application les concepts et principes lors de problèmes non préparés.  9	Est capable d'utiliser ses connaissances pour résoudre des problèmes non préparés.  8	Est capable d'utiliser ses connaissances lors de problèmes déjà rencontrés.  7	Est capable de résoudre des problèmes de base ou habituels.  6	/	/
<b>Analyse</b>	Analyse des données de façon détaillée et critique afin de les expliquer.  10	Analyse et explique des données compliquées de manière correcte.  9	Analyse et explique des données simples.  8	Analyse et explique de manière rudimentaire des données simples.  7	Démontre certaines capacités à utiliser les données.  6	Incapable d'utiliser des données sans une aide considérable.  5	Ne sait pas utiliser les données de manière adéquate.  2



<b>Communication (orale et écrite)</b>	Communique de manière logique et concise en utilisant la terminologie adéquate. Excelle dans la présentation de ses travaux.	Communique de manière claire en utilisant le vocabulaire scientifique adapté. Présente très bien ses travaux.	Communique clairement la plupart du temps en utilisant le vocabulaire scientifique adapté. Présente bien ses travaux.	Utilise un vocabulaire scientifique de base et la rédaction a une structure assez satisfaisante. Présente ses travaux de manière satisfaisante.	Utilise un vocabulaire scientifique de base bien que la rédaction puisse manquer de structure ou de clarté. Présente de manière acceptable ses travaux.	Rédige de manière insuffisante ou incomplète en utilisant un vocabulaire scientifique pauvre. Présente ses travaux de manière insuffisante.	Ne sait pas communiquer des informations scientifiques à l'écrit ou oralement.
	10	9	8	7	6	5	2

Dans cet exemple concret, cinq domaines de compétences sont évalués :

- Connaissances,
- Compréhension,
- Application,
- Analyse et,
- Communication.

Une pondération de chaque domaine de compétence est indiquée (30%, 10%, 20%, 20% et 20%).

Cette pondération permet de distribuer les points en fonction des différentes compétences. Pour un même domaine de compétence, les points ont été distribués selon les 7 niveaux des descripteurs de niveaux. Il importe de bien fixer le nombre seuil de points pour atteindre un « suffisant » et ceci pour chacun des domaines de compétences. La répartition des points sur les sept niveaux peut se faire de manière linéaire. Une autre répartition peut se faire tout en la justifiant pédagogiquement.

La note seuil « suffisante » pour ce test se situe à 28 points (sur 50). Ce seuil est obtenu en faisant le total des points nécessaires pour dépasser la note « insuffisante ». La correspondance entre notes chiffrées et notes alphabétiques se fait en additionnant les points attribués à chaque niveau au sein des différents domaines de compétences.

### Exemple de traduction des points d'un test en notes alphabétiques

Points	Notes alphabétiques
46 – 50	A (Excellent)
42 – 45.5	B (Très bien)
37 - 41	C (Bien)
33 – 36.5	D (Satisfaisant)
28 - 32	E (Suffisant)
13 - 27	F (Échec (Insuffisant))
0 - 12	Fx (Échec (Très insuffisant))

## **II Exemples – Premier cycle + Examens harmonisés en S5 ou Tests Longs**

### **Premier cycle S1-S3**

- Mathématiques
- Physique

### **Examens harmonisés en S5**

- Biologie
- Économie
- Histoire
- Langue 1
- Langue 3
- Mathématiques
- ONL
- Education sportive
- Géographie